

CALAN

Bulletin municipal 2001

Sommaire

LE MOT DU MAIRE 1
LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2
L'INTERCOMMUNALITÉ 3
LE CONSEIL MUNICIPAL 4
LES COMMISSIONS MUNICIPALES ..... 5 et 6
LE BLOC NOTES 7
ESPACE RENCONTRES 8
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ..... 9 et 10
LES FESTIVITÉS 11
LES JEUNES 12
L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF 13
BUDGET PRIMITIF ..... 14, 15, 16 et 17
RECENSEMENT DE 1999 ..... 18 et 19
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ..... 20 et 21
BIBLIOTHÈQUE 22
ETAT CIVIL 23
URBANISME 24
CCAS 25
L'ÉCOLE 26
VOIRIE 27
SPORTS 28
AGRICULTEURS 29
ÉCOLE PUBLIQUE DU LEVANT 30
JUMELAGE CALAN/ST BURYAN 31
CLUB DU 3ème ÂGE 32
LES AMIS DE CALAN 33
L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DU LEVANT 34
A.S. CALAN – GYMNASTIQUE FÉMININE 35
A.S. CALAN 36
ARISTOSCÈNE 37
SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE 38
CALENDRIER DES FÊTES 39
CHANGEMENTS A CALAN ..... 40 et 41

Crédit photos : Mairie de Calan, Communauté de Communes de la Région de Plouay,
M. BARBIER (Ouest-France), M. LAUX (Le Télégramme).
Remerciements aux associations, à Jacqueline SIMON et toutes les personnes ayant fourni des documents

Le Mot du Maire

·Chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous présenter, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année que nous espérons tous radieuse.

Au regard de l'année précédente, l'année 2001 aura été marquée par des événements plus ou moins importants comme les élections municipales de Mars dernier et par l'achèvement de certaines réalisations communales et inter–communales.

En effet, vous avez souhaité qu'une équipe largement modifiée continue le travail commencé en 1983 par les équipes municipales successives, aussi je tenais à vous remercier de votre confiance renouvelée.

L'originalité du nouveau conseil municipal réside dans sa composition, suite à l'application de la loi sur la parité garantissant une meilleure représentativité des femmes pour la vie publique et politique.

Même si Calan n'était pas directement touché par le caractère obligatoire de cette mesure, je me réjouis tout de même de la large représentativité féminine comprenant 6 femmes sur 15 membres, ce qui certainement donnera un nouvel intérêt dans la gestion municipale.

Pour ma part, je voudrais associer à ces vœux, pour son travail exemplaire, ses compétences, l'ancien conseil municipal et le féliciter d'avoir été l'acteur actif et privilégié du développement de notre cité.

Je reste persuadé que cette nouvelle équipe municipale continuera avec plaisir la même politique d'investissements que la précédente, que pendant 6 ans nous travaillerons dans la plus grande loyauté, avec le souci permanent de réaliser un maximum de projets bien ficelés, sans précipitation, en fonction du budget communal, avec l'intime conviction de défendre d'abord les intérêts communaux en tenant compte des observations et idées légitimes de nos concitoyens.

Je dois dire que depuis le mois de Mars, notre participation à de nombreuses réunions de travail communales et intercommunales montrent bien que les dossiers sont nombreux, ce qui n'est pas pour nous déplaire. En effet, beaucoup de dossiers importants et complexes nous attendent.

Nous serons appelés à faire des choix pour donner les priorités, à nous de les expliquer, tout ne peut se faire la même année.

Il y a aussi la réalité financière d'une petite commune de 750 habitants.

Enfin je dirai que l'autre événement important de l'année a été la disparition de notre monnaie nationale le 1er Janvier pour une monnaie européenne. C'est avec une certaine nostalgie que nous avons vu s'envoler une partie de notre patrimoine.

Je dirai que le franc était tout un symbole chargé d'histoire, de sentiments, d'identification, qui faisait notre grandeur.

L'arrivée de l'Euro marque une nouvelle étape de la construction européenne.

Bonne Année à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers.

Votre maire.

Les vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux à la salle polyvalente, a été l'occasion de récompenser les mérites de deux de nos concitoyens : Jean-Pierre BEAUMONT et Cosmo DI PAOLO qui ont, depuis des années, consacré une bonne partie de leurs activités et de leur temps au service de notre commune.



• M. Cosmo DI PAOLO a assuré avec passion son mandat de 1995 à 2001 comme conseiller municipal à la commission des travaux, voirie, circuit annexe de l'eau, police et surtout a assuré avec compétence l'encadrement de l'ADEIS tous les mardis, travail ô combien considérable et humain.

Il faut dire que sa grande expérience nous a été utile et bien profitable. Son autorité affirmée, morale et son engagement sont autant de qualités qu'il a su mettre au profit de notre collectivité. M. le Maire lui a remis la médaille d'honneur de la commune pour service rendu. Il a été également, pendant cette même période, délégué adjoint à la Communauté de Communes de la Région de Plouay et c'est à ce titre bien mérité que son président Jacques LE NAY lui a remis la médaille d'honneur de la Communauté de Communes.

•Parmi les distinctions que la république accorde, il en est une qui nous est chère entre autre à nous élus locaux, c'est la loi n° 72-1201 du 23 décembre 1972 aux termes de laquelle l'honorariat peut-être conféré par le préfet aux anciens maires et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans dans la même commune.

Cette distinction est conférée afin de récompenser le dévouement, la compétence, la fidélité, le sens du service public dans la fonction qui leur a été confiée par leurs concitoyens.



Aussi le conseil municipal et le maire se réjouissent de l'honorariat d'adjoint au maire de Calan attribué à Jean-Pierre BEAUMONT, de 1983 à 2001, par décision de M. le Préfet du Morbihan en date du 30 Novembre 2001.

La commune de Calan est honorée et fière de compter parmi elle son 1er adjoint honoraire, il fallait bien commencer un jour, par une personne qui a contribué à lui donner tout son rayonnement.

C'est pendant 18 ans de bons et loyaux services, comme 1er et 2ème adjoint, avec 3 équipes municipales successives et comme délégué à la communauté de communes qu'il a été un ardent défenseur de l'intercommunalité. Il a su faire preuve d'analyses pertinentes sur bien des sujets, cerner l'essentiel des politiques de développement et d'aménagement au sein de notre commune vu l'étendue et la complexité des dossiers.

Son autorité morale, son sens des responsabilités et sa capacité à imaginer ont été des éléments fédérateurs et déterminants de la vie locale à laquelle nous sommes tous attachés.

Aujourd'hui nous pouvons tous en mesurer les bienfaits. Aussi le Maire de Calan gardera un souvenir heureux de cette période et le remercie du fond du coeur pour sa fidélité, sa loyauté et sa profonde honnêteté. C'est à ce titre que le maire a eu l'honneur de lui remettre l'écharpe tricolore d'adjoint honoraire, cette autre distinction de notre vie communale.

L'Intercommunalité

L'intercommunalité avance à grands pas et a été un des points forts et une de nos préoccupations majeures de l'année écoulée.

• En effet, le démarrage officiel du Pays de Lorient a été initié le 24 Septembre 2001 par les deux communautés de Communes et d'agglomérations avec la mise en place d'un comité de pilotage en vue d'élaborer un projet de charte de pays.

Cette charte de pays doit exprimer le projet en commun de développement durable du territoire. C'est un document définissant sur au moins 10 ans et plus les orientations fondamentales du Pays de Lorient.

Un texte de loi nous contraint à mettre en place un conseil de développement, comportant 5 collèges représentant le monde économique, les syndicats de salariés, le monde associatif, les organismes publics et parapublics et les personnalités qualifiées.

Il sera associé à l'élaboration de la Charte de Pays. Il peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pays.

En ce qui concerne la Communauté de Communes de la Région de Plouay, il s'est dégagé un axe fédérateur de la charte de Pays et 7 orientations locales qui ont été définies comme prioritaires.



• Quant à la compétence "Collecte et traitement des déchets ménagers" elle ne cesse d'améliorer et de développer de nouveaux services.

Cette année encore, c'est la création d'un centre de transit à Plouay, indispensable dans l'organisation de la collecte sélective. Depuis le 2 Janvier 2001, date de la mise en place de la Collecte sélective, ce sont 3500 foyers de la Communauté de Communes qui trient leurs emballages.

Pour effectuer cette collecte, nous utilisons un véhicule que nous appelons "Centre de Tri Mobile" (Sélectop), système unique en Bretagne pour collecter les déchets recyclables et qui nous donne pleinement satisfaction. Quelques chiffres :

Ce sont plus de 600 tonnes d'emballages ménagers recyclables collectés par le Sélectop, soit plus de 80 Kg par habitant et soit 14 tonnes par semaine.

C'est également plus de 200 tonnes qui ont été collectées dans les deux déchetteries, dont 74% ont été recyclées.

Pour les déchets ménagers non recyclables, c'est environ 300 tonnes collectées puis traitées soit 280 Kg par an et par habitant qui sont confiées à la société Grandjouan–Onyx de Lorient.

Notre ambition pour demain, c'est de finir de collecter les 2500 foyers qui représentent encore le 1/3 de la population, et surtout de diminuer les coûts de gestion. C'est avec votre participation active que nous réussirons.

Nous restons persuadés que le centre de tri mobile reste le bon choix pour les communes rurales.

Le Conseil Municipal



SALVAT Serge	Maire	Le Bourg
LE DOUSSAL Pascal	1er adjoint	Kergueris
TESSIER Daniel	2ème adjoint	Parc de Kerbrimot
LE BELLER Marie-Annick	3ème adjoint	Beg-er-Lann
CARIO Jean-Luc	Conseiller	Le Bourg
COURT Xavier	Conseiller	Lot. Les Châtaigniers
FIOLEAU Bernard	Conseiller	Manémémo
GUILLEMOT Florence	Conseillère	Le Bourg
GUILLERMIC Marie-thérèse	Conseillère	Le Guern
LAURENT Jacques	Conseiller	Beg-er-Lann
LE DANVIC Irène	Conseillère	Le Bourg
LE LAN Alberte	Conseillère	Er Lann
OLIVIER Yolande	Conseillère	Kergarenne
RADENAC Hervé	Conseiller	Kerandiot
TREHIN Pierrick	Conseiller	Le Bourg

Les Commissions Municipales

Voirie
Circuit annexe de l'eau
Assainissement

- *LE DOUSSAL Pascal*
- *COURT Xavier*
- *LAURENT Jacques*
- *FIOLEAU Bernard*
- *TRÉHIN Pierrick*
- *TESSIER Daniel*

Membres extérieurs

- *LE GUEHENNEC Jean-Pierre*
- *DI PAOLO Cosmo*

Urbanisme / P.O.S.
Travaux

- *SALVAT Serge*
- *LAURENT Jacques*
- *LE LAN Alberte*
- *TESSIER Daniel*
- *LE DOUSSAL Pascal*
- *COURT Xavier*

Membres extérieurs

- *LE BELLER Marcel*
- *BEAUMONT Jean-Pierre*

Sports / Fêtes
Cérémonies
Bulletin Municipal

- *TESSIER Daniel*
- *LE DANVIC Irène*
- *GUILLEMOT Florence*
- *CARIO Jean-Luc*
- *COURT Xavier*
- *OLIVIER Yolande*

Membres extérieurs

- *BARBIER Michel*
- *GUILLEMOTO Francis*

Finances

- *SALVAT Serge*
- *LE DOUSSAL Pascal*
- *OLIVIER Yolande*

Révision Liste électorale

- *TESSIER Daniel*
- *GUILLEMOT Florence*
- *LE BELLER Marie-Annick*

Impôts Indirects

Commissaires titulaires

- *LE GUEHENNEC Marguerite*
- *LE MOUAL Joseph*
- *LE SAEC Eugène*
- *DI PAOLO Cosmo*
- *BEAUMONT Jean-Pierre*
- *LE MASLE Firmin*

Commissaires suppléants

- *CADO Isabelle*
- *BARBIER Michel*
- *OLIVIER Yolande*
- *TRÉHIN Pierrick*
- *KERNEN Alain*
- *OLIVIER Ernest*

Appels d'Offres

Titulaires

- *SALVAT Serge*
- *LAURENT Jacques*
- *LE DOUSSAL Pascal*

Suppléants

- *GUILLERMIC Marie-Thérèse*
- *CARIO Jean-Luc*
- *FIOLEAU Bernard*

Les Commissions Municipales

Agriculture

- *RADENAC Hervé*
- *GUILLERMIC Marie-Thérèse*
- *LE DOUSSAL Pascal*
- *LE LAN Alberte*
- *LE BELLER Marie-Annick*
- *OLIVIER Yolande*

Membres extérieurs

- *THIERY Philippe*
- *HUBERT Christian*

Affaires scolaires Culture / Tourisme

- *LE BELLER Marie-Annick*
- *CARIO Jean-Luc*
- *GUILLEMOT Florence*
- *LE DANVIC Irène*
- *OLIVIER Yolande*
- *COURT Xavier*

Centre Communal d'Action Sociale

6 représentants du Conseil Municipal

- *LE BELLER Marie-Annick*
- *OLIVIER Yolande*
- *LE DANVIC Irène*
- *GUILLEMOT Florence*
- *CARIO Jean-Luc*
- *COURT Xavier*

6 représentants nommés par le Maire

- *REY-MARÉCHAL Elisabeth*
- *BEAUMONT Jean-Pierre*
- *TESSIER Catherine*
- *SIMON Jacqueline*

Communauté de Communes de la Région de PLOUAY

Membres titulaires

- *SALVAT Serge*
- *LE DOUSSAL Pascal*
- *TESSIER Daniel*
- *LE BELLER Marie-Annick*

Membres suppléants

- *CARIO Jean-Luc*
- *FIOLEAU Bernard*

Syndicats intercommunaux

S.I.V.U.
Lycée VICTOR HUGO

- *LE BELLER Marie-Annick*
- *OLIVIER Yolande*

Syndicat d'Electrification de PORT-LOUIS

- *TRÉHIN Pierrick*
- *FIOLEAU Bernard*

Le Bloc-Notes

Quelques numéros de téléphones

- L'Ecole du Levant 02.97.33.12.60
- La Garderie Municipale 02.97.33.12.60
- La Gendarmerie 02.97.33.31.17
- La Communauté de Communes de la Région de Plouay 02.97.33.14.15
- Le Centre Médico-Social Madame COLIN 02.97.33.31.77

Les Assistantes Maternelles

- Mme COUTUREAUX Nathalie 02.97.33.31.23
- Mme GUILLEMOTO Danièle 02.97.33.22.00
- Mme HELIAS Françoise 02.97.33.14.36
- Mme JEGOUSSE Rachel 02.97.33.02.70
- Mme LE BOUARD Brigitte 02.97.33.16.34
- Mme TRÉHIN Brigitte 02.97.33.15.61

La vie de la Mairie

– *Le Secrétariat :*
Mme Héléna LE COHU Tél. 02.97.33.33.85
Fax 02.97.33.00.10

– *Les horaires d'ouverture :*
Lundi, Mercredi, Samedi 9 h - 12 h
Mardi, Jeudi, Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Les permanences du Maire et des Adjoints :

- Serge SALVAT, tous les matins, sur R.d.V.
- Pascal LE DOUSSAL, le samedi 10 h - 11 h
- Daniel TESSIER, le mardi 17 h 30 - 18 h 30
  le samedi : 10 h - 12 h
- Marie-Annick LE BELLER
  le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30
  le samedi de 10 h à 12 h.

A.N.P.E. / E.R.E.F.

Pour les personnes en recherche d'emploi, l'E.R.E.F. (Espace Rural Emploi Formation), structure mise en place par la Communauté de Communes en 1998, tient à votre disposition un classeur, mis à jour chaque semaine, recensant toutes les offres d'emplois disponibles. Il est aussi possible de prendre rendez-vous avec Franck GUEGANO qui se tient à votre disposition à la Communauté de Communes.

Cybercommunes

Le 12 Mai 1999 était signée une déclaration d'intention de la Communauté de Communes pour la mise en place du dispositif "Cybercommunes", soutenu par le Conseil Régional. Conformément à cette déclaration, il a donc été mis à la disposition du public un poste informatique situé à la Bibliothèque. Avec ce poste, la population intéressée aura accès à Internet pour y effectuer diverses recherches personnelles et à un logiciel de traitement de texte pour la saisie et l'impression de documents. Depuis le 1er janvier 2002, des permanences pour les adultes ont lieu le mardi, de 14 h à 15 h 30, et le vendredi, de 10 h à 11 h 30.

Les tarifs communaux

Restaurant Municipal - Prix des Repas
- Enfants : 2,15 €; - Enseignants : 2,40 €;
- Autres : 3,50 €

Garderie - Tarifs horaires :
1/2 h matin et soir : 0,70 €;
Forfait 7 h 30 / 9 h 30 : 1,70 €; Goûter : 0,50 €

Salle polyvalente
La salle seule : 70,00 €
La salle + la cuisine : 115,00 €

Espace rencontres :
70,00 €

Espace Rencontres

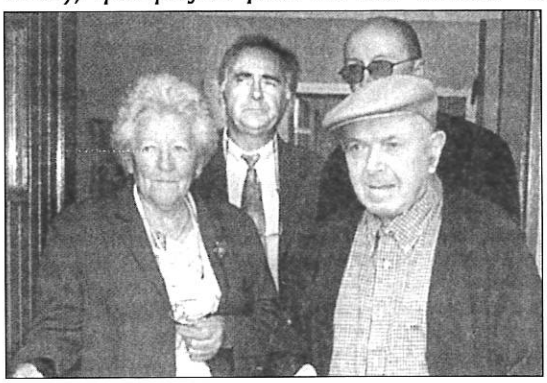
Cette année, le propos n'est pas de faire l'histoire de ces deux petites maisons, cela a déjà été fait au travers des bulletins municipaux des années précédentes.



Nous avons inauguré cet Espace Rencontres le samedi 30 Juin en présence des élus, de M. Poulain, conseiller général, des représentants des associations calanaises car, il faut le répéter, l'Espace Rencontres doit devenir le lieu privilégié des réunions associatives.

Il y avait, ce jour là, parmi nous deux personnes qui ont vécu dans ces maisons. Il s'agit de M.Corentin RIO demeurant aujourd'hui à Cléhern en Calan et de M^me^ Marie HELO de Loguenerch en Cléguer. Les deux textes qui suivent sont la transcription de leurs souvenirs.

• *M^me^ HELO est née dans ce bâtiment, ainsi que ses frères et sœurs. Il servait à l'époque d'écurie, la maison d'habitation et un puits étaient situés à l'emplacement du parking actuel. Ses grands–parents occupaient déjà les lieux avant. Son papa était agriculteur mais aussi marchand de vaches, fréquentant entre autre le marché de Bubry, quelquefois pour ne rien vendre. "On allait à l'école qui était en face. On vivait très pauvrement. Le hangar agricole était éloigné de l'écurie, il fallait traverser le bourg avec la paille, le bois, etc...! On est parti de Calan quand j'avais 13 ou 14 ans pour aller à Kervelerin en Cléguer."*



• *M. RIO nous fait quant à lui une description de sa vie dans la partie sud du bâtiment. "Mon père, Jean–Marie RIO, a acheté cette maison en 1925 aux consorts Pichon qui eux–mêmes l'ont acquise depuis plusieurs années des consorts Cardiec. Cette habitation, qui est une partie de longère, était en chaume et c'est en 1926 que mon père entreprit des travaux de rénovation. Ces travaux ont consisté à remplacer la toiture en chaume par de l'ardoise, ainsi que la réfection de la cheminée sud (remplacement d'une grande cheminée traditionnelle par une plus petite). Le confort, c'est à dire l'eau et l'électricité, n'est arrivé que bien plus tard en même temps que les autres habitations du bourg. Mes parents vécurent dans cette maison jusqu'au décès de ma mère en 1981. Durant cette période sont nés mes 3 frères, Roger (1927), Félix (1928), ainsi que ma sœur Jeannine (1937). Nous étions 7 personnes à vivre dans une seule pièce, comme c'était le lot de beaucoup de familles à cette époque. Il y avait même eu un locataire dans une petite pièce aménagée dans la partie nord et séparée de la partie principale par une cloison en bois. Durant ces années, il n'y a pas eu de fait marquant, touchant cette maison depuis sa rénovation en 1927. Puisque l'occasion m'est donnée, je tiens à remercier M. le Maire ainsi que son équipe municipale pour les travaux réalisés sur cette longère, et c'est avec un certain bonheur que je vois ma maison d'enfance transformée en un lieu de rencontre et de culture."*



Cérémonie du Souvenir

La jeune génération rend hommage aux poilus

A nouveau, l'école du Levant s'est associée aux cérémonies de l'année, et plus particulièrement à celle du 11 Novembre ; en effet depuis 2 ans, quelques enfants lisent des "lettres de Poilus" à l'assemblée.



En voici un extrait :

Jacques Ambrossini était originaire de Speloncato en Haute-Corse. Fils d'agriculteur, engagé dans les Dardanelles contre les Turcs, à l'age de 19 ans, il finira la guerre comme lieutenant, et ses lettres écrites à son frère François décrivent l'horreur quotidienne du front.

" Le Mercredi 19 Mai 1915.

Cher Frangin,

Je prends la plume à la main pour continuer mon petit récit. Ce ne sera guère long. Je m'étais arrêté si je ne me trompe au moment où l'on partait pour l'assaut. La baïonnette au canon, on s'élance hors des tranchées. Le capitaine en tête, nous faisons un bond de trente à cinquante mètres, et nous voilà couchés dans la tranchée qu'occupaient nos camarades de 1ere ligne.

Les balles avaient sifflé, mais personne n'avait été touché. La rage de tuer et poussés par l'odeur de la poudre aussi bien que par les cris des bêtes féroces, car à ce moment-là on devient des bêtes féroces, pensant qu'à tuer et massacrer, nous nous élançons tout comme un seul homme. Victor est à mes côtés, mais bientôt, dans cette course folle, je ne le vois plus. Les camarades tombent. Presque que tous blessés. Ce sont alors les cris de douleur. D'un côté, on entend "ma femme", "mes enfants" de l'autre, "ma mère", "achevez-moi", "ne me faites plus souffrir". Tout ceci te déchire le cœur, le sang coule à flots, mais nous avançons quand même, marchant sur les morts. Les Turcs sont couchés par centaines. Notre 75 aussi bien que les pièces de marine ont fait du bon travail. Ils sont déjà tout gonflés. Ceux qui n'ont pas été touchés s'échappent à grandes enjambées, nous courons toujours. Impossible de les attraper. On se met alors à genoux, on s'arrête, on vise et, patatrac, ton homme tombe. Les sénégalais qui passent sur les tranchées ennemies achèvent les blessés. On nous l'avait bien recommandé à nous aussi, mais je n'ai pas le courage. Tout à coup, à la troisième tranchée turque, un de ces vieux mahométans, blessé et pouvant encore bouger ses bras hisse un drapeau blanc au bout d'un morceau de bois. Je m'approche pour le voir de près. Que fait-il ? Il me regarde puis saisit son fusil et veut me mettre en joue. Le malheureux. Plus leste que lui, je lui flanque ma baïonnette dans la tempe gauche et, instinctivement, je fais partir un coup. Les cervelles sautent en l'air et viennent jusqu'à ma figure. Il crie pardon et meurt. Je repars me disant : "Tous les blessés, tu les achèveras." C'est ce que je fis. Nous franchissons cinq autres lignes de tranchées et tous sont achevés, car les bougres quoique blessés tirent sur nous et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont morts. Nous avons maintenant la descente et nous gagnons du terrain. Tout à coup je vois un Turc à trente mètres devant moi qui s'évade à grandes enjambées. Je me mets à genoux, je vise, tire sur la détente et le voilà qui tombe à plat ventre comme s'il tombait d'un cinquième. J'arrive sur lui, il n'était pas encore mort, mais je l'avais bien touché. Une autre cartouche et voilà la cervelle qui saute en l'air. Les Turcs ne sont pas loin. On marche toujours mais impossible de les rattraper. Les voilà dans la vallée. On ne peut les toucher. Mon lieutenant est en tête, il me regarde et crie "courage" mais je suis touché. J'ai ressenti comme une commotion électrique à la gauche. Et je tombe le visage en avant. Pas de douleur. Je sens le sang qui commence à couler. Je reste

Cérémonie du Souvenir

quelques minutes couché : le sac sur la tête. Un pauvre malheureux, qui pendant que j'étais tombé m'avait devancé, a la tête ouverte par un éclat d'obus juste à 2 mètres devant moi. Je me lève alors et voyant que je puis marcher je tâche de rejoindre sac au dos, et fusil au bras, le poste de secours. La fusillade et la canonnade deviennent plus intenses. Nous sommes plusieurs blessés qui retournons sur nos pas. Les Turcs nous aperçoivent et pendant que les copains vont embrocher, des troupes turques qui sont sur notre droite font pleuvoir sur nous une grêle de fer et de balles. On se demande si on pourra s'en tirer. Les balles tombent à côté de moi et font une petite poussière. Il faut que je passe sur un espace de cinquante mètres où les obus tombent en enfilade. Je vois la direction que suivent les obus. Je passe tranquillement, quand devant moi je vois un "cigare", un obus qui n'a pas éclaté qui roule par terre en sautillant comme un petit ballon de caoutchouc. Je lui dis bonsoir. Car je sais qu'il n'éclate pas. Je marche toujours. Bientôt je suis à l'abri des balles et des obus.(...) Je prends mon nécessaire puis nous voilà partis pour l'ambulance qui se trouve à quelques kilomètres de là. Le sang avait coulé à flots. J'avais perdu au moins trois litres. Il était caillé sur ma jambe et dans les chaussettes, si bien que lorsque je marchais, ça faisait chioff chioff. J'arrive au poste de secours où je suis obligé d'attendre mon tour.



Je prie le major que je connaissais de me faire mon pansement car j'allais tomber sans connaissance. Il me le fit et je fus soulagé, quoique ayant un peu souffert. Je regarde ce que j'avais : pas grand-chose. Une balle m'était rentrée à l'aine et était ressortie à la cuisse gauche. Un centimètre plus à droite et elle me touchait les parties. Je souffrais, mais pas un murmure ; au contraire je chantais. De là on nous expédie à dos de mulet vers le port de Sebdul-bar qui se trouve à cinq kilomètres pour être embarqués. Tout ceci demande du temps et vers les trois heures du matin, nous embarquons sur le bateau Le Gange où nous sommes bien soignés mais mal nourris et mal couchés. (...)

Fais parvenir cette lettre à la maison afin qu'eux aussi connaissent ce que sont trois jours de guerre sous une pluie de mitraille. Donne le bonjour de ma part à tous les amis et reçois pour toi une fraternelle caresse."

Jacques Ambrossini

Les festivités





LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Les premières journées de l'été deviennent très agréables à Calan. C'est en effet, l'occasion de fêter la "Musique" et ce rendez-vous culturel devient incontournable pour les Calanais. La diversité des prestations : L'école du Levant, Linda et Karine, la chorale "Tous en Choeur", l'école de musique de la Communauté de Communes, le groupe "KAEREL", ont enchanté tous les spectateurs. Et, comme le veut désormais la tradition, il est bon de se retrouver autour d'une table pour une soirée grillades qui, cette année, grâce à une météo favorable et toujours en chanson, a duré dans la nuit.



LE CONCERT D'HARMONIE

Le 29 Mai, nous étions sollicités par la Communauté de Communes pour l'organisation d'un concert sur le parvis de l'église. Ce concert nous était proposé par l'école de musique. Ayant répondu favorablement, le 10 Juin a donc eu lieu une petite prestation avec un groupe de 20 musiciens (dont un calanais) et dirigé par Jean-Luc Prenetta. Ce concert ayant des chances de se renouveler en 2002, nous nous ferons l'écho de cette nouvelle intervention.



Les jeunes

Le groupe de jeunes de Calan (une dizaine) a repris son action en mai 2001. Suite aux réunions hebdomadaires, l'organisation d'un tournoi multi-sports (football, basket, tennis, v.t.t) a été privilégiée. Une quarantaine de jeunes de Calan, Lanvaudan, Inguiniel, Plouay, Cléguer et du Faouet y ont participé fin juin.

A la rentrée septembre 2001, suite à une information dans le car scolaire, de nouveaux intéressés sont venus rejoindre le groupe. De ce fait, désormais il y a 2 groupes composés de 21 jeunes âgés de 11 à 15 ans, qui élaborent différents projets chaque mercredi matin.

Ils ne traînent pas ! : vente de châtaignes grillées, vente de citrouilles pleines ou creusées à domicile en octobre, ainsi que des opérations bénévoles en décembre.

En effet un groupe s'est rendu à la S.P.A. de Larmor-Plage, au programme : promenade de tous les chiens en forêt et dans les champs, ainsi que brossage et distribution de nourriture. L'autre groupe de jeunes s'est lui rendu à



l'hôpital Bodélio à Lorient afin de divertir les jeunes enfants malades du service pédiatrique. Ils ont organisé un petit spectacle (de 30 minutes environ) composé de sketches et de blagues.

Et les projets de ces jeunes très actifs n'en finissent pas de pleuvoir....

C'est pour cela qu'ils ont avec la collaboration des parents, créé leur association.





L'assainissement non-collectif

Déjà présenté dans le bulletin de l'année dernière, l'assainissement collectif et non-collectif étant le plus gros dossier de ce début de siècle, nous allons développer dans cette page l'assainissement non-collectif au travers de quelques représentations schématiques.

Depuis le 1er Octobre 2000, l'instruction des permis de construire comprend un volet "assainissement". La conformité de chaque nouvelle installation est donc vérifiée par les services de la DDASS. Le 31 Décembre 2005, l'ensemble des installations d'assainissement individuel se devra de répondre aux nouvelles normes en vigueur. Ce contrôle a été délégué aux services de la Communauté de Communes qui disposent des compétences pour ces interventions.

Les étapes de l'assainissement non collectif

1 • La collecte

Les eaux usées sont produites à différents endroits de la maison. Il faut d'abord les collecter pour pouvoir les traiter.

Toutes les eaux usées de votre habitation : eaux des WC (A), eaux de cuisine (B), eaux de la salle de bains (C), eaux de machine à laver (D) doivent être collectées puis dirigées vers l'installation d'assainissement non collectif.

ATTENTION

Les eaux de pluie, telles que les eaux de toiture (E), de terrasse, ne sont pas des eaux usées : elles doivent être évacuées séparément (rejet au fossé, infiltration sur place...). En aucun cas, elles ne doivent entrer dans l'installation d'assainissement non collectif.

A l'intérieur des habitations, les descentes d'eaux usées doivent être prolongées jusqu'au toit pour créer une prise d'air : c'est la ventilation primaire (F).

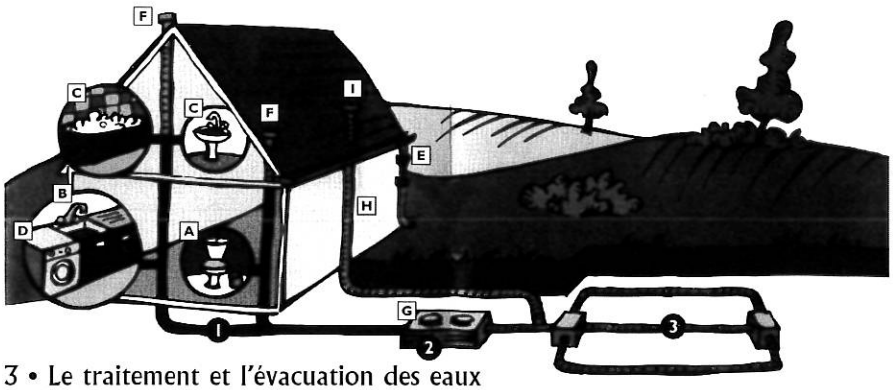
2 • Le prétraitement

Les eaux usées collectées contiennent des particules solides et des graisses qu'il faut éliminer afin de ne pas perturber le traitement ultérieur : c'est le rôle du prétraitement.

Ce prétraitement est en général réalisé dans une fosse, appelée "fosse toutes eaux" (ou parfois fosse septique toutes eaux), qui recueille donc toutes les eaux usées collectées.

Les matières solides qui se déposent et s'accumulent dans la fosse devront être régulièrement évacuées, au moins tous les 4 ans (sauf circonstances particulières) : c'est l'opération de vidange de la fosse.

En sortie de la fosse, les eaux usées sont débarrassées des particules indésirables et peuvent ainsi être traitées par le sol



3 • Le traitement et l'évacuation des eaux

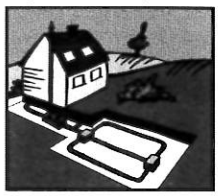
En sortie de la fosse toutes eaux, l'eau est débarrassée des éléments solides, mais elle est encore fortement polluée : elle doit donc être traitée.

L'élimination de la pollution est alors obtenue par infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable, grâce à l'action des micro-organismes qui y sont naturellement présents.

Les eaux ainsi traitées se dispersent par écoulement dans le sous-sol. Si cela n'est pas possible (sol argileux...), un rejet en surface par exemple dans un fossé peut être envisagé.

Quelques exemples

1 • Épuration par le sol en place
Epandage souterrain par tranchées



2 • Épuration par un sable de substitution
Filtre à sable vertical drainé



3. Dispositif d'épuration surélevé



Il existe de nombreuses solutions. Vous devez faire appel à des professionnels compétents.

Agence de l'eau Loire-Bretagne
SIÈGE :
Avenue de Buffon - BP 6339
45063 Orléans Cedex 2
Tél. 02 38 51 73 73 - Fax 02 38 51 74 74

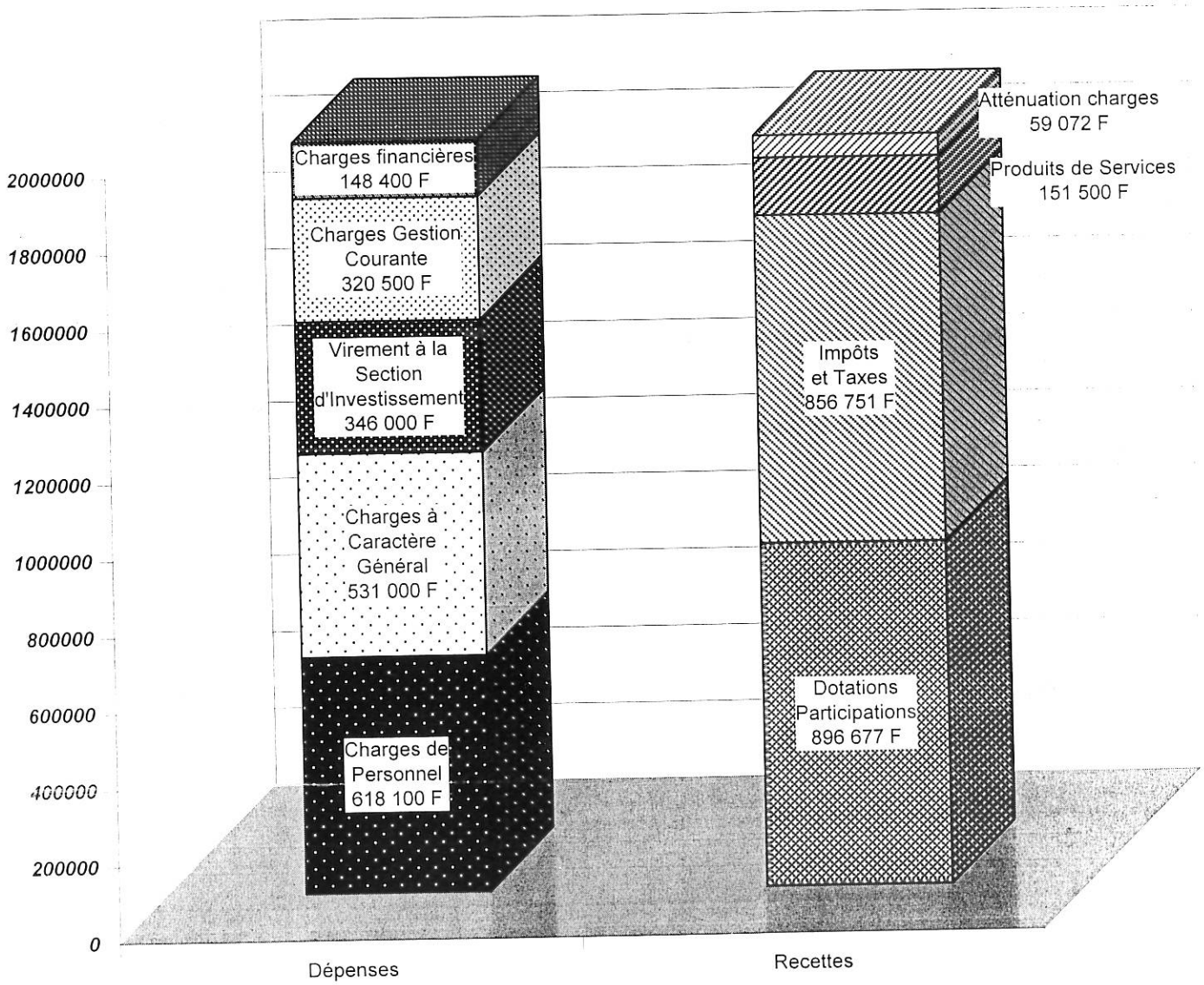
Délégation Ouest Atlantique
1, rue Eugène Varlin - BP 40521
44105 NANTES Cedex 4
Tél. 02 40 73 06 00
Fax 02 40 73 39 93

Budget Primitif

Section de Fonctionnement

DÉPENSES		
Charges de personnel	618.100 F	31,5%
Charges à caractère général	531.000 F	27,0%
Virement à la section d'Investissement	346.000 F	17,6%
Charges de gestion courante	320.500 F	16,3%
Charges financières	148.400 F	7,6%
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1.964.000 F	100%

RECETTES		
Dotations participations	896.677 F	45,7%
Impôts et taxes	856.751 F	43,6%
Produits de services	151.500 F	7,7%
Atténuation des charges	59.072 F	3,0%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1.964.000 F	100%



Budget Primitif

La variation de population, qui s'établit sur la base du recensement de 1999, est recalculée sur une période de 3 ans.

La population lissée pour la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) était, l'an dernier, de 689 habitants. En 2001, elle sera de 751 habitants, soit un taux de croissance de 4,08796%. Par conséquence, la dotation initiale de 2000 d'un montant de 668.720 F passe, en 2001, à 696.057 F.

Si nous retirons le prélèvement au titre du contingent communal d'action sociale 2001 de 111.436 F, la dotation forfaitaire sera de 584.621 F.

Vu l'importance des futurs investissements, le Conseil Municipal a augmenté de 2% les taux d'imposition des 3 taxes, augmentation relativement faible par rapport à l'indice de l'inflation.

L'ensemble des investissements (assainissement, extension école et cantine, vestiaires/douches du terrain des sports) nous oblige à utiliser une ligne de trésorerie.

BUDGET

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	: 1.964.000 F	*Dépenses*	: 846.478 F
Recettes	: 1.964.000 F	*Recettes*	: 846.478 F

BUDGET annexe

Assainissement et distribution d'eau potable
Investissement : dépenses et recettes : 1.850.000 F

Lotissement
Fonctionnement : dépenses et recettes : 600.000 F

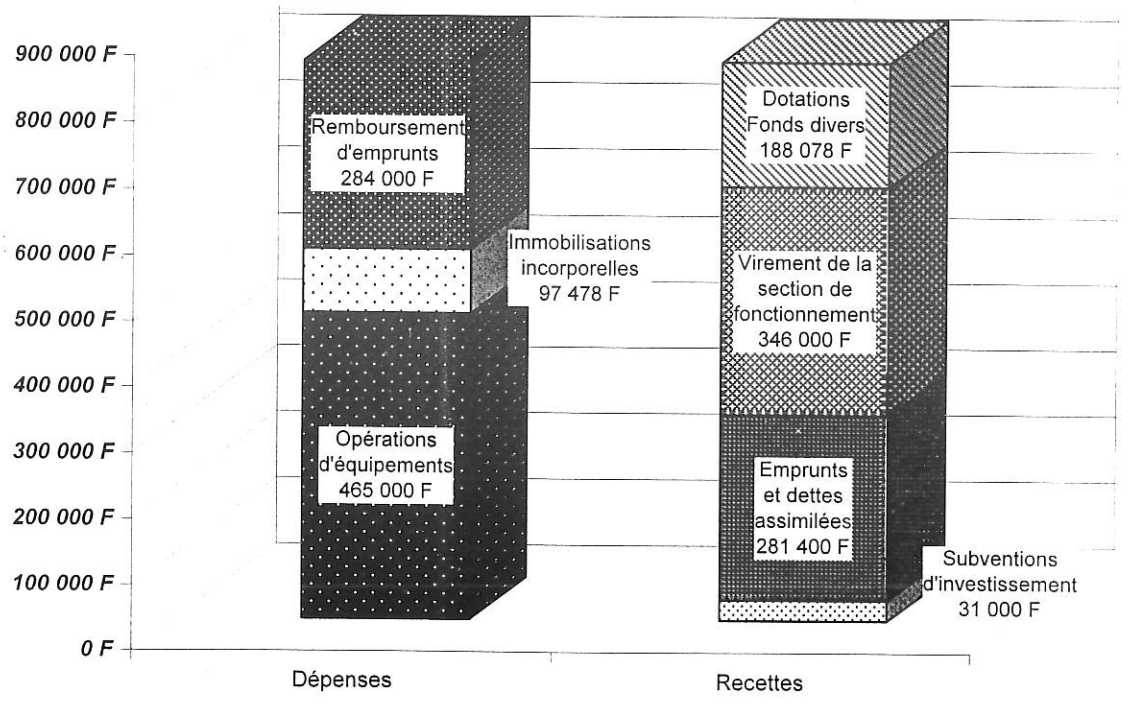
Centre Communal d'Action Sociale
Investissement : dépenses et recettes : 33.940 F
Fonctionnement : dépenses et recettes : 40.030 F

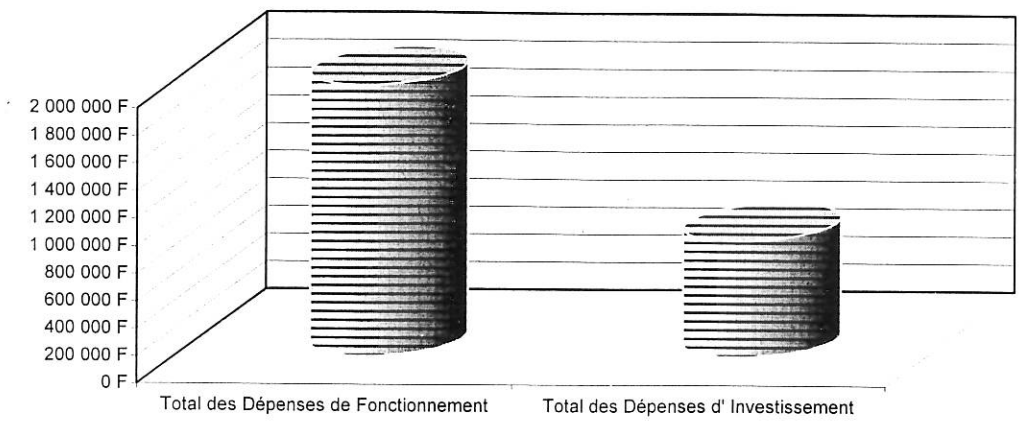
Taxes	*Taux 2000*	*Variation*	*Taux 2001*
D'Habitation	14,10	1,02	14,38
Foncier bâti	15,83	1,02	16,15
Foncier non bâti	38,98	1,02	39,76

Budget Primitif

Section d'Investissement

DÉPENSES		
Opérations d'équipements	465.000 F	54,9%
Immobilisations incorporelles	97.478 F	11,5%
Remboursement d'emprunts	284.000 F	33,6%
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	846.478 F	100%
RECETTES		
Subventions d'Investissement	31.000 F	3,7%
Emprunts et dettes assimilées	281.400 F	33,2%
Virement de la section de Fonctionnement	346.000 F	40,9%
Dotations - Fonds divers	188.078 F	22,2%
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	846.478 F	100%

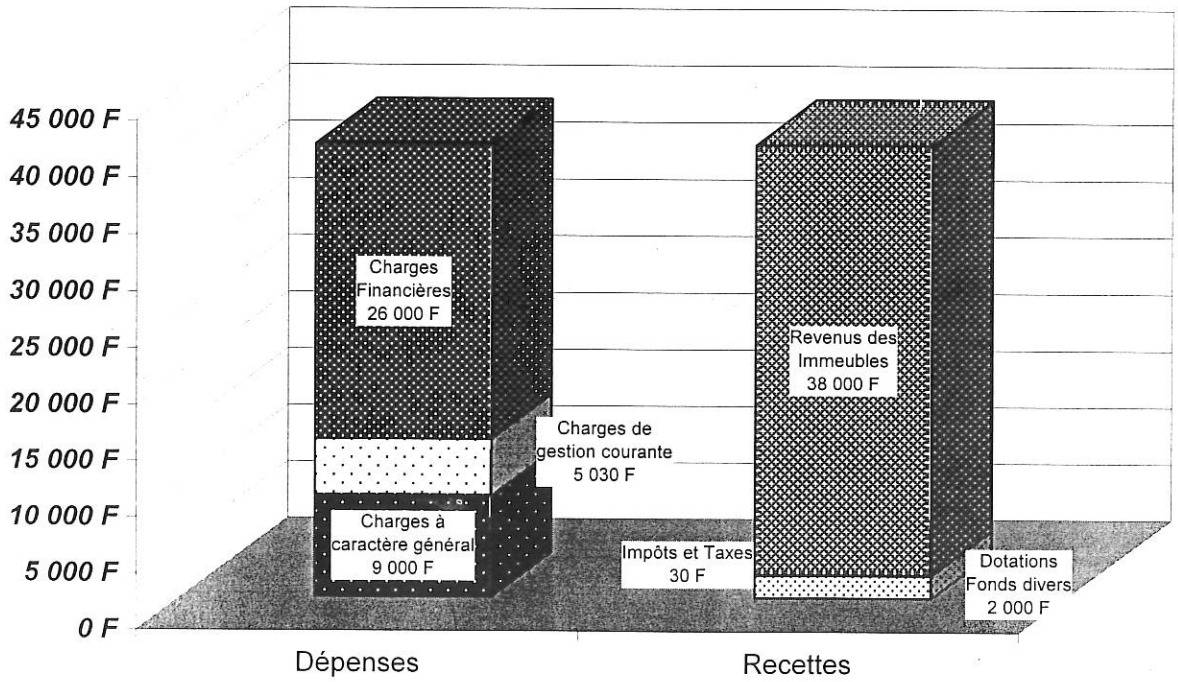




Budget Primitif

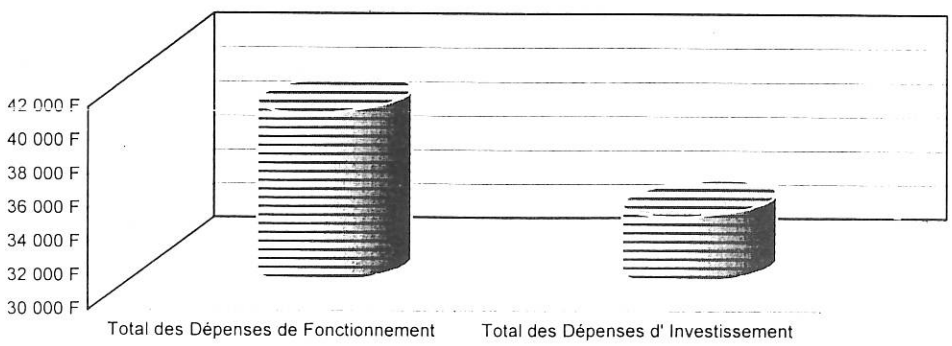
Section de Fonctionnement - C.C.A.S.

DÉPENSES		
Charges à caractère général	9.000 F	22,5%
Charges de gestion courante	5.030 F	12,6%
Charges financières	26.000 F	65,0%
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	40.030 F	100%
RECETTES		
Dotations - Fonds divers	2..000 F	5,0%
Impôts et taxes	30 F	0,1%
Revenus des immeubles	38.000 F	94,9%
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	40.030 F	100%



Section d'Investissement - C.C.A.S.

Dépenses d'Investissement	33.940 F
Recettes d'Investissement	33.940 F



Recensement de 1999

(Source : I.N.S.E.E.) - *Quelques chiffres*

Nombre d'habitants :

CALAN est la seule commune du canton qui progresse.

Logements :

Plus d'un logement sur trois a moins de 20 ans, près d'un sur cinq a moins de 10 ans.

Une commune Jeune :

Près d'un Calanais sur trois a moins de 20 ans.

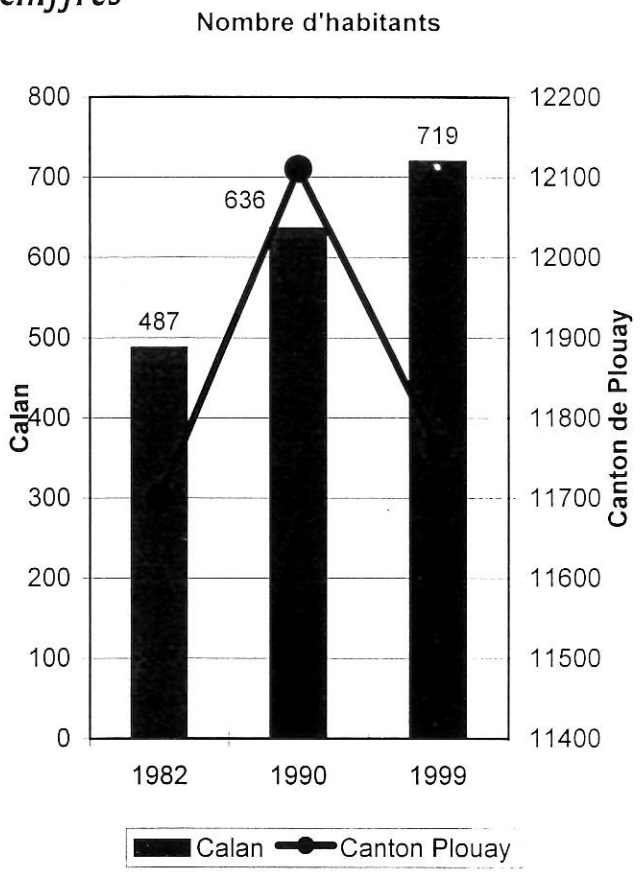
Plus de grandes familles :

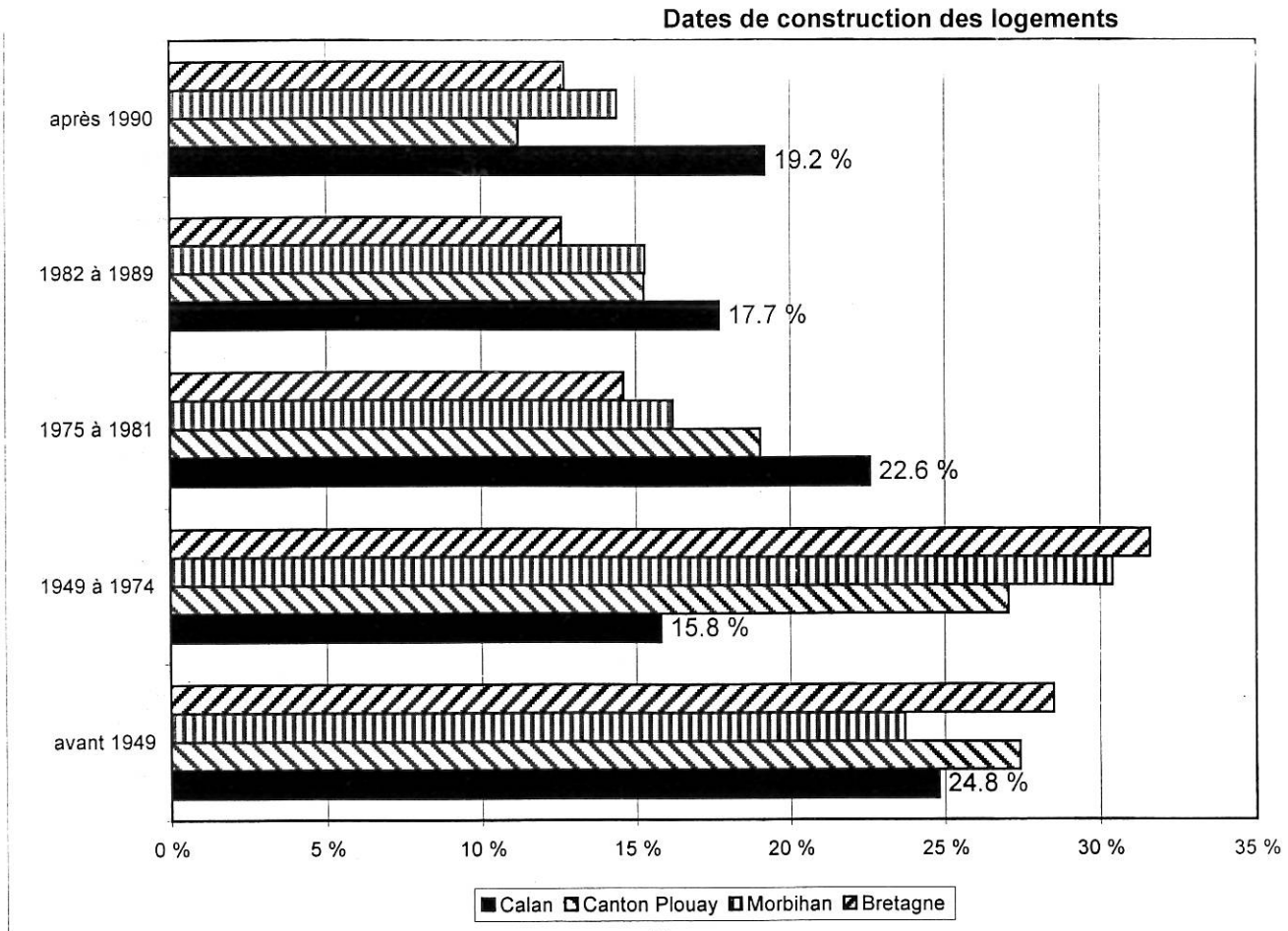
Une famille sur sept est composée d'au moins 5 personnes.

Autres particularités :

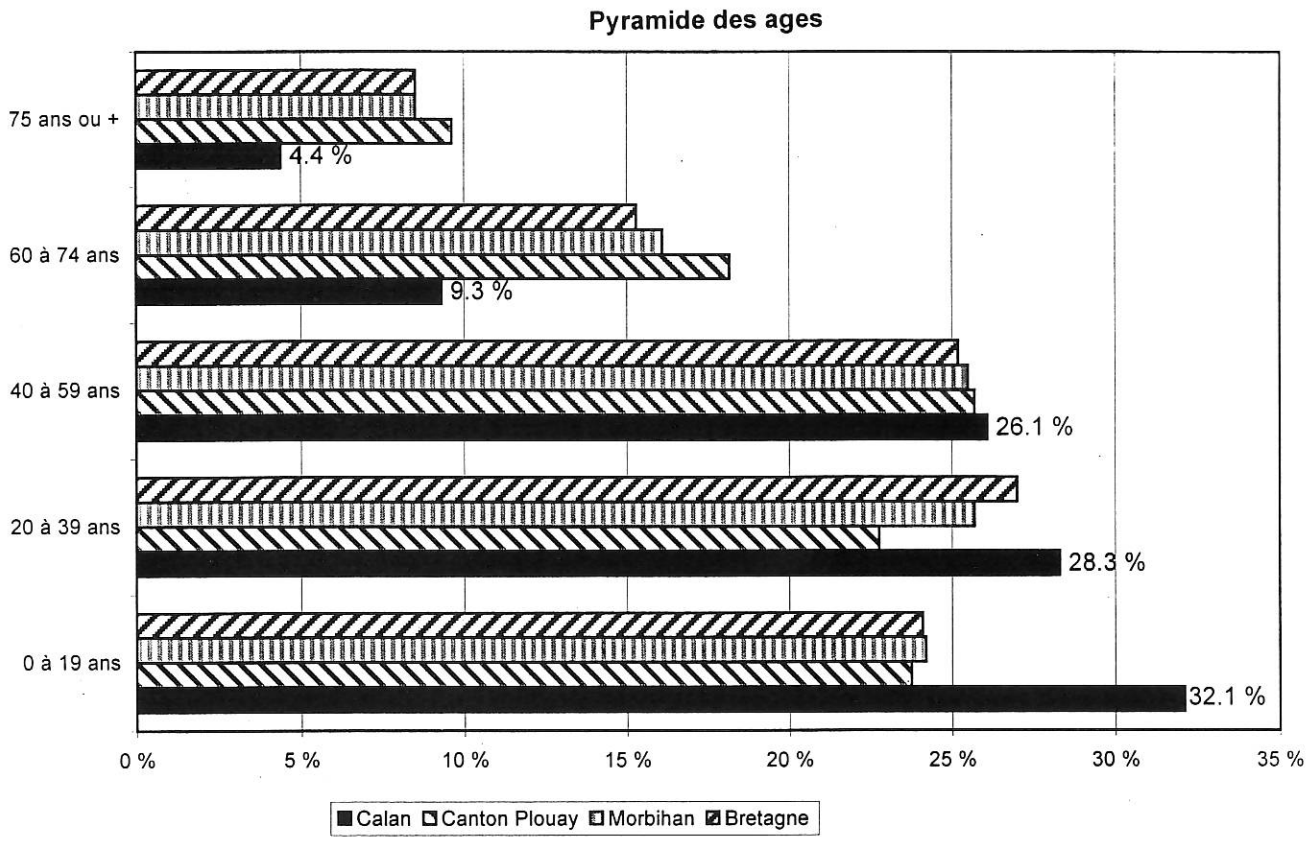
(entre parenthèses <=> Morbihan)

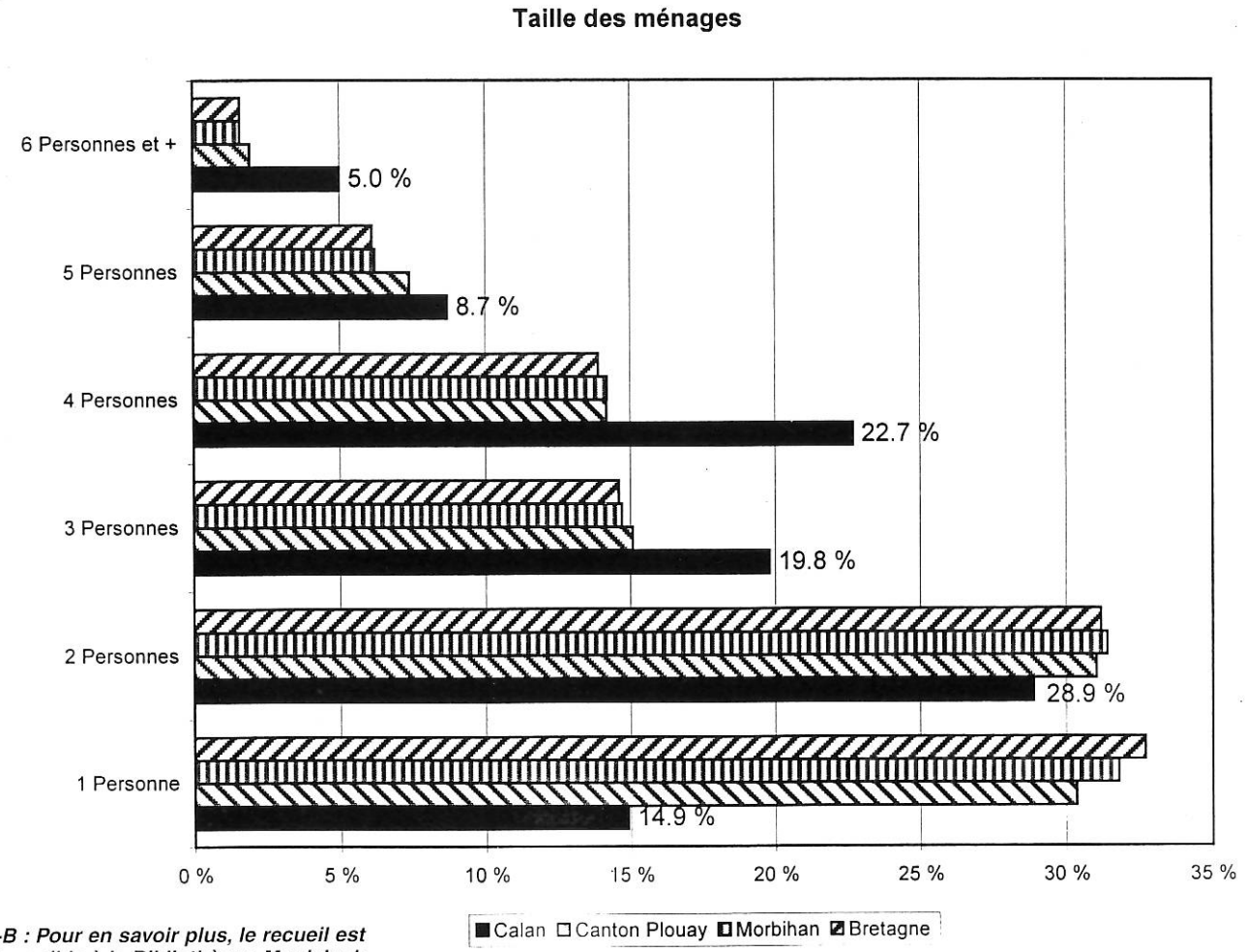
=> 92,0% d'actifs *(88,6%)*
=> 92,7% de femmes actives *(85,7%)*
=> 8,0% de chômeurs *(11,4%)*
=> 4,4% de plus de 75 ans *(8,5%)*





Recensement de 1999



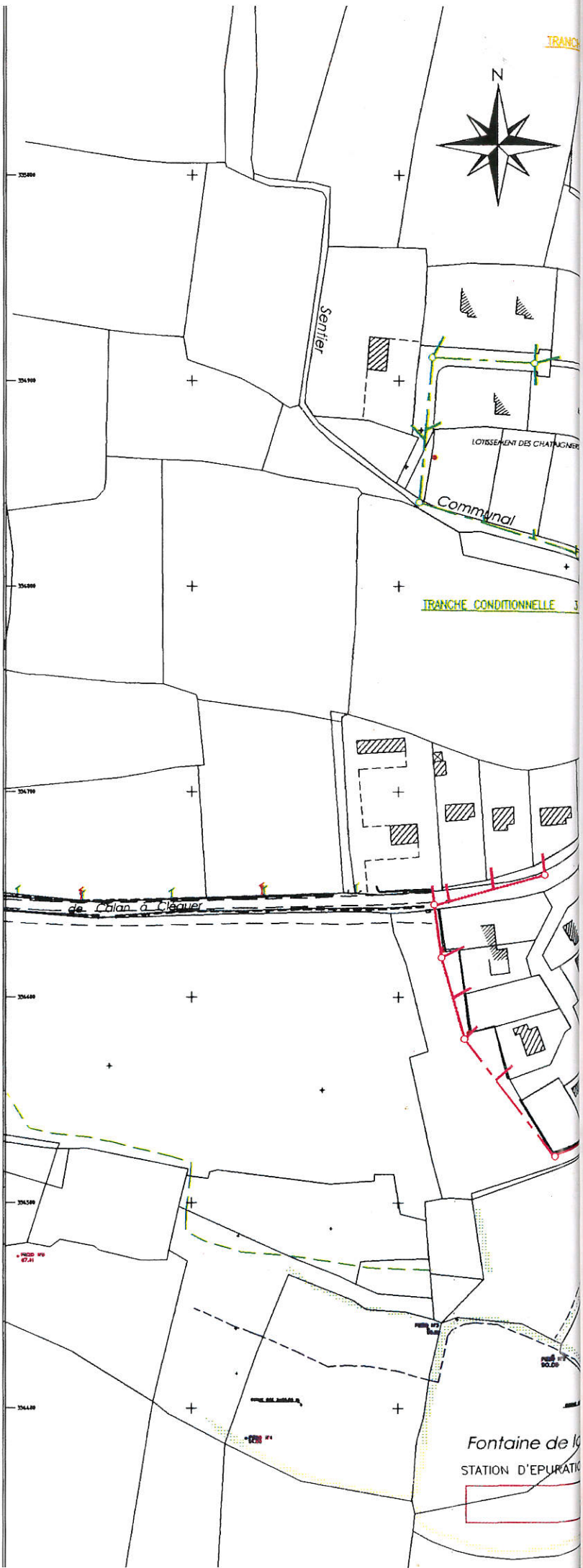


N-B : Pour en savoir plus, le recueil est disponible à la Bibliothèque Municipale.

PROJET D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES

LEGENDE

- RESEAU EU Ø 200 EXISTANT
- RESEAU EU Ø 200 PROJETE
- RESEAU EU Ø 200 projeté
- RESEAU EU Ø 200 projeté
- RESEAU EU Ø 200 projeté
- RESEAU EU Ø 200 projeté
- RESEAU EU Ø 200 projeté



L'assainissement collectif

L'assainissement collectif est toujours d'actualité, les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés dans les délais auprès de services de la Région, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur ce projet de réalisation de la collecte et du traitement des eaux usées du bourg suite à l'enquête publique réalisée au titre de la loi sur l'eau qui s'est déroulée du 19 Avril au 10 Mai 2001. A la clôture de l'enquête, le registre n'a fait apparaître aucune observation, ni écrite, ni orale.

Nous avons également délibéré pour l'extension du réseau d'eau pluviale, qui se fera de concert avec les autres réseaux.

Enfin, l'arrêté préfectoral autorisant la construction de la station d'épuration nous a été accordé le 21 Septembre 2001. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase d'acquisition des terrains et de signatures de conventions avec certains propriétaires pour le passage des canalisations et des réseaux.

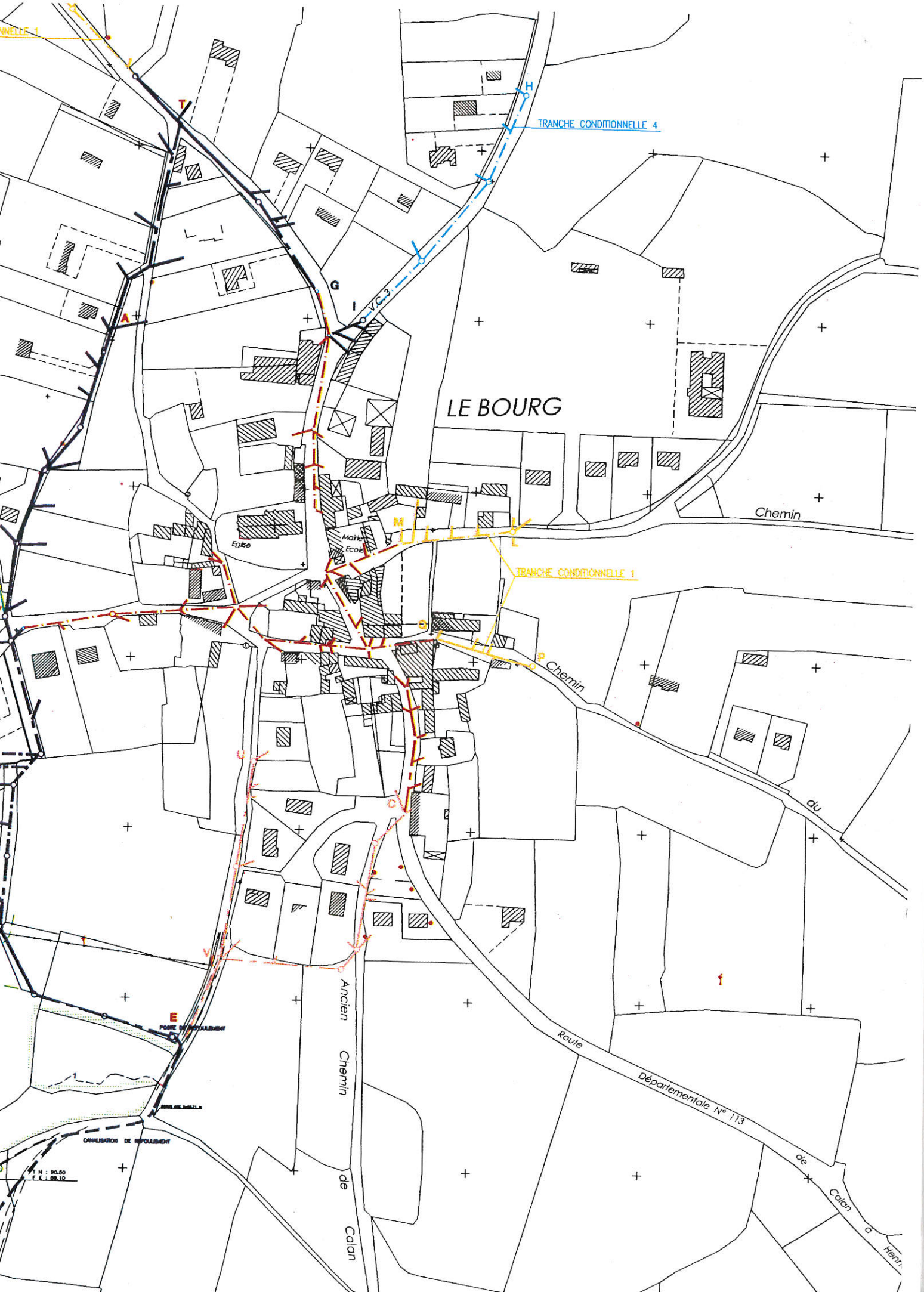
Très certainement, les appels d'offres pourront être lancés dans le 1er semestre de cette année et les premiers travaux dans le 2ème. L'ensemble de ces travaux d'assainissement se feront en 2 et 3 tranches. Ce réseau permettra le raccordement de plus de 100 maisons.

Nous pouvons estimer les coûts d'investissement à plus de 3,5 millions de Francs pour la station et les réseaux. L'avancement des travaux se fera en fonction du budget et des aides qui nous seront versées.

Le programme de travaux est adopté par le conseil le 26 Septembre 2001. Pour ce programme, il a été établi un prévisionnel hors taxes de :

- 1 700 000 F. (259 156 €) pour la station d'épuration.
- 1 200 000 F. (182 934 €) pour le réseau d'eaux usées.
- 365 650 F. (55 741 €) pour le réseau d'eaux pluviales.

La mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé est confiée à la société OUEST-COORDINATION, suite à une consultation du 31 mai 2001, pour un montant de 13 215,80 F. ttc (2 015 €).


TRANCHE CONDITIONNELLE 4
H
T
G
I
VC 3
A
LE BOURG
Chemin
Mairie
Ecole
Eglise
M
TRANCHE CONDITIONNELLE 1
P
Chemin
au
Ancien Chemin de Calan
Route Départementale N° 113
de Calan à Henn
E
CANALISATION DE REFOULEMENT

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au premier étage au-dessus de la Mairie. Gisèle Le Droual, la responsable et son équipe vous y accueillent le samedi de 14 h. à 15 h. et le jeudi après-midi. Vous y trouverez un large choix de romans, bandes dessinées, documentaires, etc... Vous avez aussi la possibilité d'en commander. Le prêt des livres est gratuit et ouvert à toute la famille.



Depuis Janvier 2001, la bibliothèque est devenue plus accueillante grâce aux travaux réalisés : isolation, revêtements muraux, moquettes et peinture. C'est désormais dans des couleurs agréables aux tons bleu et jaune que vous y serez reçu.



Tout au long de l'année scolaire les enfants, accompagnés de leurs instituteurs, viennent consulter et emprunter des ouvrages qu'ils peuvent garder quinze jours.

Chaque année la bibliothèque municipale participe activement au concours national "Lire en fête". Cet automne le thème choisi par la médiathèque départementale est "l'arbre". Un thème à la fois simple et évocateur qui n'a pas manqué de séduire les lecteurs. De nombreux enfants ont participé à cette animation et ont été largement récompensés. C'était l'occasion, pour les visiteurs d'admirer la collection de bonzaïs que Yannick Rouarch avait exposée.



Gisèle Le Droual, Lucie Evanno, Jocelyne Di Paolo, Irène Le Danvic, Catherine Tessier, Florence Guillemot, Soizic Barbier, Jacqueline Rouarch, Bernadette Auger et Alberte Le Lan vous invitent à venir à la bibliothèque. La lecture reste en effet l'un des meilleurs moyens de transmission et d'information.

Etat civil

NAISSANCES



Jules CARIO
né le 16 janvier, à Plœmeur

Hina LE COUAZER
née le 02 février, à Plœmeur

Candice BRUZULLIER
née le 01 mars, à Plœmeur

Cornelia LE HEL
née le 25 mars, à Lorient

Axel LAURENCE
né le 13 avril, à Lorient

Charles LE BIGOT
né le 16 avril, à Lorient

Albane ROBIN
née le 05 mai, à Lorient

Naïl CHAFIK
né le 02 juillet, à Lorient

Théo FIEVET
né le 06 juillet, à Lorient

Marvin PERRET
né le 21 juillet, à Lorient

Eléa JOUBREIL
née le 13 août, à Lorient

Antoine VIGIER
né le 09 septembre, à Lorient

Typhaine LE BONGOAT
née le 17 septembre, à Lorient

Elouan DAUGAN
né le 21 septembre, à Plœmeur

Justine NEÜN
née le 03 novembre, à Lorient

Clara DROUAL
née le 07 novembre, à Plœmeur

Yohann OLIVIER
né le 21 novembre, à Lorient

DÉCÈS

Françoise GUYONVARC'H	le 05 mars, à Hennebont
Jeanne LE MOELLIC	le 24 avril, à Lorient
Mathurin LE BOUEDEC	le 29 juillet, à Lorient



MARIAGES

Michel LE GARREC et Nathalie BALBINE	le 07 juillet
Guénaël PERRON et Dominique LE HEIN	le 07 juillet
Thierry LE BERRE et Valérie DINAM	le 21 juillet

Urbanisme

L'éclairage public

Des travaux ont débuté au mois de Novembre 2001 et vont se poursuivre sur le début de l'année 2002, en vue d'améliorer 3 zones d'éclairage de la voirie communale.

La première zone concerne la route de Guernalon et la partie basse du parking de l'école du Levant. Il va être procédé au doublement de l'éclairage du parking et de la route et à la pose d'un point d'éclairage supplémentaire au lotissement "Le Reour" au niveau de l'accès au terrain des sports.

La deuxième zone d'intervention est le carrefour de Beg-er-Lann pour un renforcement de l'éclairage sur la route de Lanvaudan et sur la route de Plouay, pour la sécurisation de l'arrêt des cars scolaires.

La troisième zone se situe à Lann Vraz / Parc de Kerbrimot. Il est prévu un lampadaire supplémentaire sur un poteau déjà existant en extension du réseau et un autre sur la placette du lotissement.

La Démographie Communale

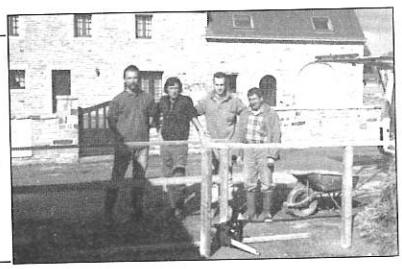
La démographie communale est toujours en progression constante ce qui nous satisfait pleinement. De ce fait nous avons une assez forte demande en terrains constructibles et en logements sociaux et privés. Aussi devons nous porter un effort tout particulier sur la réalisation d'autres lotissements, qu'ils soient communaux ou intercommunaux, pour faire face à cette demande, qui contribuera obligatoirement à dynamiser notre commune.

Sur ce point important, nous avons demandé au président et au vice-président de la Communauté de communes des garanties et une forte collaboration de leur part comme cela s'est déjà fait dans le passé pour d'autres communes, pour des logements sociaux et autres secteurs d'activités.

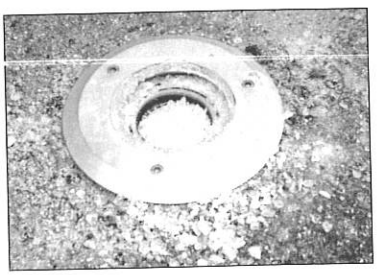
Pour notre part, nous avons acheté un terrain de 1 Ha qui devrait permettre de créer un nouveau lotissement pour la construction de 7 à 8 maisons d'habitation, ce qui permettra de diminuer provisoirement la longue liste d'attente des futurs acquéreurs.

En 2001, on a constaté une diminution des demandes de permis de construire : 5 permis attribués pour maison d'habitation et 4 pour garages et hangars. Cela prouve surtout un manque actuel de terrains constructibles disponibles à la vente. Par contre, on peut noter que la natalité, par rapport à l'année dernière est en forte progression avec 17 naissances pour 3 décès.

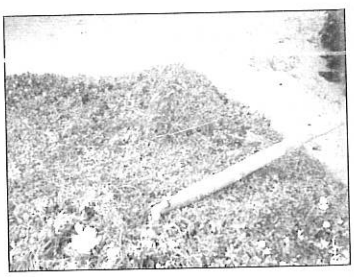
A la demande de plusieurs riverains et usagers et afin d'améliorer la sécurité des enfants, des piétons à la sortie du chemin reliant la route de Guervihan et la route de guernalon, l'ADEIS, qui intervient à Calan tous les mardi, a été sollicité pour la pose de deux barrières en chicane.



Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Plouay cette année. Ces plaintes font suite à de nombreuses dégradations dans le centre bourg : vol de 2 projecteurs autour de l'église, détérioration de 5 petits projecteurs placés au bas du mur d'enceinte du cimetière, abattage d'un arbre à côté du four à pain, cambriolage de la mairie.



Toutes ces dégradations, malheureusement non assurables, ont entraîné une facture supplémentaire de plus de 30 000 F., ce qui devient difficilement acceptable.



C.C.A.S.

Traditionnellement, les plus de 65 ans étaient à l'honneur le dimanche 25 Novembre à la salle polyvalente.

Bonne humeur et convivialité tout au long de cette journée, où Yvon Le Hein a su faire danser, chanter les convives.

Dans son allocution, Serge SALVAT, maire et président du CCAS, soulignait et précisait le rôle de celui-ci tout en remerciant le personnel communal pour la préparation de ce repas, réalisé par Huguette Le Quernec, Véronique Even, Denise Kernen, et Liliane Chapelot.

Cette journée nous a permis de mettre à l'honneur notre doyenne et notre doyen :

Mme Yvonne Penhouët le jour de ses cent ans.





Mme Louise Guillermic née en 1905

M. Pierre Le Ny né en 1914



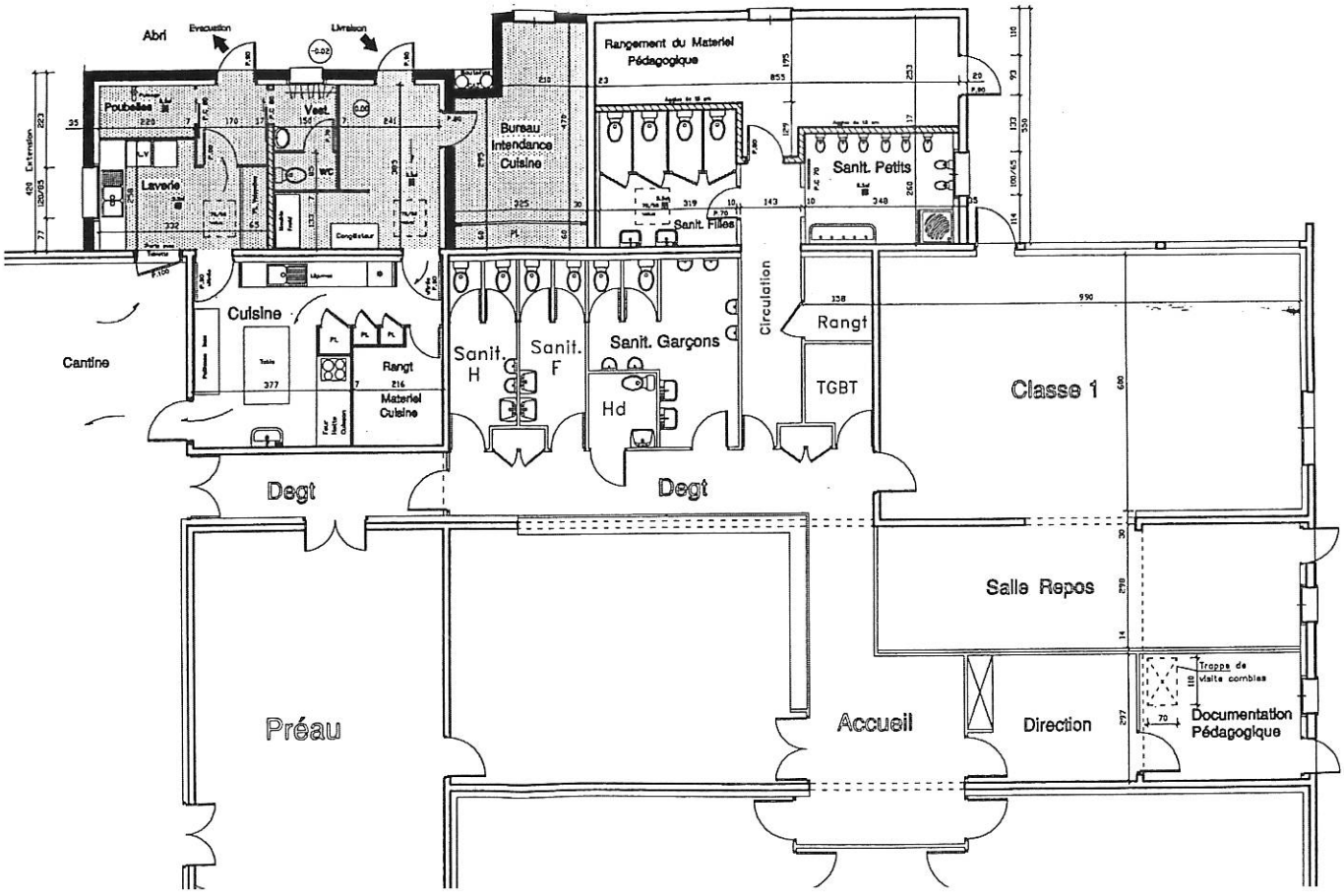
L'école

L'extension de l'école du LEVANT

L'école ayant vu ses effectifs augmenter régulièrement depuis quelques années, les locaux sont devenus de ce fait trop exigüs surtout au niveau des sanitaires et du rangement du matériel pédagogique.

C'est pourquoi la municipalité a décidé l'agrandissement des locaux actuels, et ceci en partenariat avec le personnel communal et l'équipe enseignante. Cette extension comprendra donc : des sanitaires supplémentaires, un local pour le matériel, l'agrandissement de la salle de repos des petits et la création d'une documentation pédagogique située jusqu'à présent dans le bureau du directeur de l'école, le tout créant une surface nouvelle de 47 m².

Les dépenses estimées pour ce chantier s'élèvent à 554 000 F. soit 84456,76 €uros sont subventionnées par le Conseil Général et le Conseil Régional à hauteur de 60%.



L'extension de la cuisine du restaurant scolaire

Les nouvelles normes sanitaires en matière de cuisine de restaurant scolaire nous obligent à envisager l'agrandissement des locaux et l'achat de matériels, sur les conseils du représentant de la D.D.A.S.S.

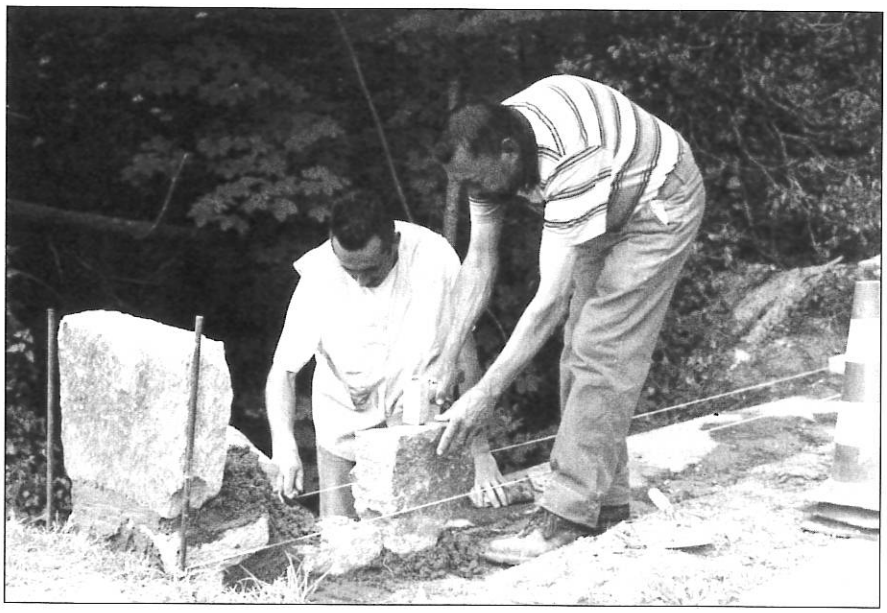
Pour l'année 2001, l'école du levant accueille 98 élèves.

Les enfants du réseau d'écoles "Calan – Lanvaudan – Cléguer" et l'ADEIS, occasionnellement, bénéficient de ce service.

Cette extension aura une surface de 57 m² pour un coût prévisionnel de 534 612 F. soit 81 501,07 €uros subventionné à hauteur de 50% par la DGE et le Conseil Général.

Voirie

Depuis plus de 4 ans nous nous efforçons de budgétiser des sommes importantes pour la remise en état de nos routes. Une pause, sans doute involontaire, a été faite en 2001.



Nous avons tout de même confié, comme tous les ans, certains travaux de fossés et d'arasement à la société LE GALLIOT de QUISTINIC pour une somme de 5096,10 Euros (33 428,20 F). Quant au débroussaillage, nous ne faisons plus appel à l'entreprise HELLO de Pont-Scorff pour les raisons que vous connaissez, il a été confié aux soins de Franck LE SAEC. Cela fait désormais partie de ses attributions.

Par contre, les travaux d'enrobés, prévus en Septembre dernier, seront programmés dans le premier trimestre 2002 et effectués par la société EUROVIA pour une somme de 58 899 Euros (386 357 F). Cela ne remet pas en cause l'ensemble de ces travaux.



Quant à l'aménagement du virage de KERIHUEL qui nous a posé tant de problèmes, il a été pris en charge par la SBFM de Caudan. Aussi je tiens à remercier son président directeur général M.CABANNE et M. Louis TAMIC pour leur aimable collaboration et les services de l'équipement pour leur rapide intervention.

Comme vous le savez, pour parfaire certains travaux d'entretiens d'espaces verts sur la commune, nous faisons appel à l'ADEIS de Caudan qui intervient tous les mardis de Mars à Octobre. Nous pouvons nous féliciter du travail remarquable accompli avec sérieux par ces femmes et ces hommes et leur encadrement et mesurer l'importance et l'utilité de cette association.

Avec toujours le même souci d'améliorer la sécurité sur le réseau routier communal, nous avons procédé à la pose de divers panneaux de signalisation à ER LANN, il s'agit de faire réduire la vitesse à un nombre croissant d'usagers. A KERANDIOT, il fallait prévenir les automobilistes de la priorité de la route de KERANDIOT sur celle de LANVAUDAN. Cette pose a été effectuée avec le concours de la DDE, pour un coût de 1959,58 Euros (12854,01 F).

Sports

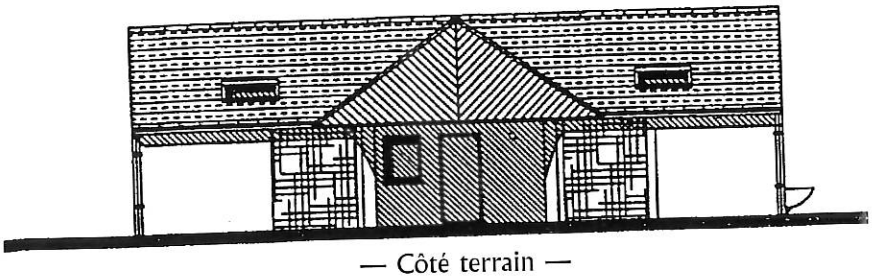
VESTIAIRES DU TERRAIN DES SPORTS

A l'ordre du jour du Conseil Municipal du 7 juillet 2000 était, entre autre, inscrit au débat un avant-projet de vestiaires/douches au terrain des Sports. Cet avant-projet faisait suite au fait que les vestiaires actuels ne répondent plus aux différentes réglementations en vigueur.

L'effectif de l'AS CALAN ayant beaucoup augmenté ces dernières années, les vestiaires, datant de ????, ne sont plus adaptés.

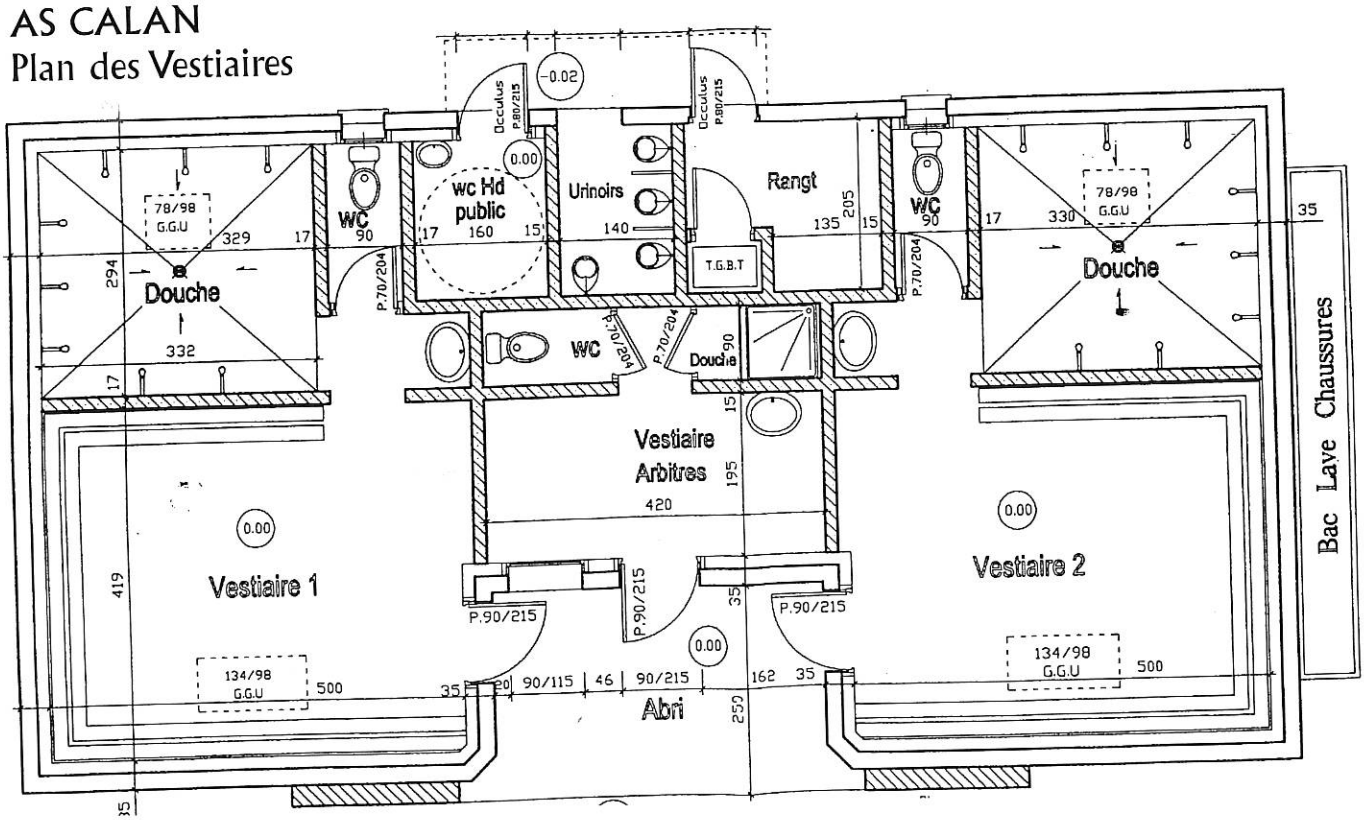
Le 17 Juillet 2001, un plan était proposé au Conseil Municipal pour étude. Il a été élaboré en partenariat avec l'AS CALAN, en tenant compte des contraintes développées par les instances du football (Ligue, District...). La mission est confiée à M. Serge BRUCHEC, l'architecte de la commune. Ce projet a été aussi présenté à l'AS CALAN lors de son assemblée générale annuelle et a été accueilli positivement.

La surface totale de ce nouvel ensemble sera de 105 m² soit une augmentation de 27 m². L'estimation du coût de ce nouveau bâtiment est 882 648 F./TTC soit 134 555 Euros. Les demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, ainsi que des services du ministère de la Jeunesse et des Sports.



— Côté terrain —

AS CALAN
Plan des Vestiaires



Agriculteurs

CHRONIQUES AGRICOLES

Le début de ce siècle semble accabler l'agriculture de difficultés et de catastrophes à répétitions.

Jusqu'à présent le canton et la région proche ont été épargnés par l'ESB ou les foyers de fièvre aphteuse. Personne n'oublie ces immenses brasiers enfumant la campagne anglaise. Ils emportaient en fumée les espérances de ces derniers agriculteurs insulaires quant au maintien de leur activité au pays où ils sont nés mais qui, économiquement, ne voit plus leur utilité sur place.

A ceci s'ajoute le marasme économique de la filière bovine, répercussion en chaîne des énormes moyens médiatiques mis en œuvre autour de l'ESB et de la fièvre aphteuse. Autres conséquences, moins graves celles-là, mais témoignant bien de la réalité rurale de notre commune :

– Le voyage du jumelage vers St Buryan 2001 a été reporté en 2002 en espérant que tout rentre dans l'ordre d'ici-là.

– Le comice agricole du canton n'a pas eu lieu cette année. Les agriculteurs du canton ont cependant tenu à se retrouver à Bubry dans une ambiance amicale pour un après-midi festif opposant les différentes communes au travers de jeux et autres activités ludiques, dans un vaste interquartier. La bonne humeur qui règne au sein de l'équipe Calanaise, s'est exprimée en participant aux différents jeux : lancé d'œufs et de bottes de paille, poussé de round balls, bonbons à retrouver dans une cuvette de farine avec passage obligatoire par la piscine qui a bien fait rire le public présent. Mais c'est au tire à la corde que nous avons été les plus brillants.

Notons la participation de nombreux Calanais non agriculteurs dans la constitution de l'équipe communale et c'est en partageant ces moments de pique-nique, d'encouragements dans les jeux, d'enthousiasme commun que l'on a vraiment l'impression d'appartenir à une même famille : "E Kelan a galon !"

Pour conclure ce petit aperçu de la vie locale agricole, quelques chiffres sortis du dernier recensement suffisent pour éclairer l'évolution de l'agriculture dans le Calan de 2001 :

	1990	1999
Population totale	649	739
Exploitations professionnelles	16	12
35 Ha et +	7	9
Superficie agricole utilisée	628 Ha	805 Ha
Total bovins	638	469
Vaches laitières	420	258

L'évolution est inéluctable mais même si le nombre d'agriculteurs doit encore s'amenuiser, il convient de conserver un style de vie humain et convivial dans une profession qui permettra encore demain de vivre décemment d'un métier qui nous plaît.



École Publique du Levant

Encore une année forte pour l'école avec 2001.

Forte de l'augmentation des effectifs en maternelle qui dépassent ceux de l'élémentaire. Forte également de la concrétisation de l'ensemble des projets menés par les 4 classes mais aussi forte de la cohésion conviviale d'une équipe éducative stable.



Des sorties natures pour les maternelles, à la classe de neige des CM en Savoie, en passant par les journées découverte à Poulfetan pour les GS, CP, CE1 et la classe portuaire avec voile pour les CE, l'école n'a pas manqué d'activités extérieures. La culture, avec les spectacles, visites d'expositions et l'atelier théâtre, a apporté son lot d'émotions.

Soulignons ici le rôle essentiel des parents d'élèves qui ont accompagné les enfants lors de différents stages, séjours et sorties. Leur présence et leur sympathie font écho à l'aide importante, tant financière que morale, de l'Amicale des Parents d'élèves.

C'est encore grâce à cette aide financière de l'Amicale aux côtés de l'aide de la Mairie que l'ensemble des projets a pu être à moindre coût pour les familles.

La rentrée de Septembre 2001 a vu un changement de répartition des élèves : PS1–PS2 d'une part, MS et GS d'autre part, CP et CE1 ensemble et CE2, CM1, CM2 dans la 4ème classe.



Les élèves de Lanvaudan qui venaient à Calan au CE2–CM sont à nouveau scolarisés à Lanvaudan où une deuxième classe a été ouverte.

Pour 2001/2002, l'école du Levant maintient ses priorités d'actions qui ont reçu en mai dernier, l'accord pour 3 ans du Conseil d'Ecole et de l'Inspection Académique. Les volets culture et langage seront aussi conduits dans le cadre du Réseau d'Ecoles rurales Calan–Lanvaudan–Cléguer. Actions à suivre dans le journal de l'école en vente à l'alimentation de Evelyne Dupuis et au Marco's bar.

Bonne année à tous.



Jumelage Calan/St Buryan

Après les fêtes du 10ème anniversaire du jumelage d'Avril 2000, il était prévu un séjour à St Buryan en Avril 2001. Nos correspondants nous attendaient pour une sorte de "retour d'anniversaire". Malheureusement, la fièvre aphteuse qui sévissait en Grande–Bretagne nous a amené à annuler ce voyage d'un commun accord, même s'il n'y avait pas de cas déclaré dans l'ouest de la Cornouaille où se situe St Buryan. Nous avons pensé qu'il valait mieux éviter le moindre risque.

Nous avons donc reporté notre visite à Avril 2002. Nous espérons que cette fois, rien ne viendra contrecarrer nos projets.

2001 a donc été l'année la plus calme depuis la création du jumelage en 1990. Nous avons organisé quand même notre repas annuel le 27 Octobre et une centaine de convives ont apprécié le jambon à l'os cuisiné par J.Y Henriot. Cette soirée a permis à tous de se retrouver pour passer un bon moment et évoquer la prochaine traversée de la Manche.

Le Président Théo Guillou

Renseignements : T. Guillou 02.97.33.15.10

Adhésions : M.A. Le Beller 02.97.33.28.93

(8 €uros par an et par famille de Juillet à fin Juin de l'année suivante).



Club du 3ème Age de Calan

Bilan de l'année 2001

Comme tous les ans, en début d'année, le Club se réunit pour échanger les vœux, ainsi que pour payer les cotisations fixées à 60,00 F par adhérent, le tout suivi d'un repas chaud offert par le Club. Les réunions se passent le deuxième mercredi de chaque mois, un après-midi dansant avec café, un moment de détente, de rencontre et d'échange.

Le Club compte en ce moment 63 adhérents mais, à ce jour, le recrutement est très difficile, je dirais même rare. Que se passe-t-il ? pour qu'il y ait tant de désintéressement de la part des nouveaux retraités à qui je m'adresse plus particulièrement. Ceux, de la commune, qui seraient susceptibles d'être utiles à nos côtés dans le Club. Ce serait encore plus agréable si l'on donnait une animation plus forte et plus jeune au sein de notre association.

Le Club est dirigé par Mme Jeanne Le Léannec, qui entame sa 19e année de présidence. Nous sommes tous autour de toi, ici, Jeanne, et nous te disons "Bravo !" pour ton courage.

Le Club du 3e Age de Calan a vu le jour en 1977 par la présence de Mlle Le Dréan, assistante sociale, soit 24 ans d'existence. Cette association n'a connu que trois présidents. A la naissance de l'association, ce fut M. Mathurin Le Bouédec qui prit la présidence pour une durée de 4 ans ; ensuite, Mme Julienne Le Moël pour 2 années, puis repris par Mme Jeanne Le Léannec qui tient jusqu'à ce jour les rênes de l'association avec talent et discipline, et elle se fait respecter.

Cette année, la sortie du Club était le 27 juin, en direction de Nantes, au Parc du Safari Africain, à Port Saint-Père. Une sortie agréable pour les 40 dévoués pour cette visite, au parc des animaux sauvages vivant en pleine liberté, en parc fermé et accessible aux véhicules par ouverture automatique à doubles portes, par mesure de sécurité. Le groupe s'est ensuite dirigé vers la salle de restaurant pour prendre part à un repas très copieux dans l'enceinte du village. L'après-midi fut une suite de visites, de différents spectacles et magasins-souvenirs. La journée se termina vers 17 h 30 pour prendre la direction du retour avec un arrêt-café à "La Clé des Champs" à Muzillac. Arrivée à Calan vers 20 heures.

Le mois d'août était le mois de congé pour le Club. La reprise des activités se fit le deuxième mercredi de septembre, l'occasion de déguster un repas, un "jambon à l'os" préparé par un traiteur de Plouay et servi à la salle polyvalente.

Le 18 novembre, le repas de fin d'année a été préparé en notre honneur par Nathalie "chez Marcos".

Pour Jeanne et son entourage, une année bien garnie d'occupations. Merci, Jeanne.

Une pensée pour ceux et celles qui ont quitté le Club cette année : Mme Jeanne Moëllic, M. Antoine Flégeau, ainsi que M. Mathurin Bouédec président d'honneur.

Composition du bureau :
- *Présidente : Mme Jeanne Le Léannec*
- *Vice-Président : M. Lucien Le Ouay*
- *Trésorière : Mme Joséphine Carré*
- *Secrétaire : M. Yves Le Hein*



Au retour du Safari Africain à "La Clé des Champs" à Muzillac. Arrêt pour une "pause-café" – 27 Juin 2001

Les Amis de Calan



Maintenant, c'est devenu une habitude, les jeunes Calanais et Calanaises ouvrent les festivités par les courses à pied, le samedi 21 avril.

Très nombreux et motivés, ils assurent une animation très appréciée des parents et spectateurs. Tous les jeunes champions reçoivent récompenses et médailles... ils le méritent bien !

Après les premières épreuves, les choses sérieuses commencent pour les adultes de tous âges. Pour les "5èmes Foulées", le temps était idéal. Fabrice Evanno d'Auray s'imposait aisément, en 45'11 devant Ronan Miloux de Pontivy. La première féminine, Virginie Zeques de Cléguer. La première Calanaise, Yolande Olivier, termine 3e féminine.

Tous les participants ont été applaudis par un public de plus en plus nombreux.

Venez courir ou les applaudir !!!



Le dimanche 22 avril, Journée du 12ème Grand Prix Cycliste.

En ouverture, Marie Le Moing s'impose pour les Minimes et Cadettes.

Alexandre Le Hénaff l'emportera dans la catégorie Junior et Senior.

La course R1 - R2 et Départementaux a offert un spectacle très apprécié des spectateurs. Après de multiples échappées, Stéphane Le Gourriérec mettait son nom au palmarès des vainqueurs du 12ème Grand Prix de Calan.

L'Assemblée Générale du 26 octobre a été l'occasion de renouveler les membres du bureau qui se compose ainsi :

- *Présidente :* Yolande OLIVIER
- *Vice-Président :* Maurice LE CAVIL
- *Trésorière :* Claudine LE OUAY
- *Trésorier adjoint :* Gilles GUILLOUSOU
- *Secrétaire :* Bernard FIOLEAU
- *Secrétaire adjoint :* Jean GENOT

Le Président remercie tous les bénévoles qui œuvrent au succès de ce week-end, ainsi que la Mairie, artisans, commerçants et donateurs pour les primes et trophées offerts.



Rendez-vous
le Samedi 20 Avril
et Dimanche 21 Avril 2002 :

- Courses enfants
- 6èmes Foulées
- 13ème Grand Prix
- Animation foraine
- Tombola.

L'Amicale des Parents d'Élèves
École Publique du Levant

L'Ecole compte cette année 66 familles, toutes invitées à participer aux manifestations de l'Amicale.
L'année 2001 aura vu :

Brillant succès de la Fête de l'Ecole du Levant



Les spectateurs ont apprécié l'enthousiasme des enfants.

– *La Fête de l'Ecole en mai* (un samedi pour la première fois), au centre-Bourg. Un magnifique défilé des enfants, de leurs enseignants et de parents, tous déguisés façon "Moyen-Age". L'équipe de parents, qui a fait fonctionner le four, a témoigné du même dynamisme et de la même chaleur que les crêpières sous le chapiteau. Bel après-midi de jeux et de détente. Au four, Gérard Simon a assuré la préparation du "Rost er Forn" servi le soir à la salle polyvalente : un régal !

Le pique-nique du lendemain, près du four, a rassemblé les parents qui assuraient le nettoyage et le rangement.

– *Les courses à pied* en juin, pour les enfants, au terrain des sports.

– *Le buffet de fin d'année scolaire,* auquel sont invités tous les parents : ce jour-là, il n'y a qu'à mettre la table !..

– *La vente de potirons,* en octobre. Belle réussite avec les potirons du Président qui ont eu le succès mérité.



– *Le repas de novembre :* Bœuf Bourguignon, délicieux, mais il en aurait fallu plus !!! L'expérience servira de leçon : le prochain repas tiendra compte de toutes les remar- ques formulées lors de ce repas. L'affluence, moins forte ce soir-là, s'est ressentie des rencontres sportives de football à Lorient et de rugby à la télé.

L'ensemble de ces manifestations a permis à l'Amicale de réduire la charge des familles ou d'assurer la gratuité pour les sorties, stages et voyages des enfants de l'école.

L'Amicale a ainsi permis :

– La gratuité du transport à la piscine de Caudan (CE - CM) et à celle de Lanester (GS - CP).

– La baisse de la part familiale pour la classe de neige en Savoie, le stage de voile et la classe portuaire des CE à Port-Louis et Lorient, les trois journées à Poul-Fétan des GS - CP, l'adhésion à l'Union Sportive de l'Enseignement Public (USEP) des CE - CM, le paiement du contrat de la photocopieuse et le versement à l'Ecole de 7.000 F d'aide pour des abonnements, les assurances et l'achat de petits matériels.

Aux côtés de la Mairie, l'Amicale des Parents d'Elèves a donc contribué, cette année encore, à la gratuité et à l'accès pour les enfants à une palette variée d'activités.

L'Amicale montre aussi que les réunions et les manifestations organisées sont l'occasion de rencontrer d'autres parents et de partager des moments bien sympathiques.

Le rôle intégrateur de l'Ecole est amplifié par ce dynamisme de l'Amicale.

Bravo à Tous !!!

L'Amicale des Parents d'Elèves

A.S. Calan

Les jeunes footballeurs de l'entente F.C. Kerchopine–A.S. Calan–F.A. Inzinzac évoluent ensemble pour la 1ère fois. Ils ont entre 11 et 13 ans, un groupe de 26 joueurs heureux de se retrouver et de partager leur passion, dans un complexe sportif de très haute qualité. Tout commence le mercredi dans le vestiaire de Kerchopine où ils se retrouvent à l'entraînement de 16 h. à 18 h. Ils attendent avec impatience et chacun se renseigne sur ce qu'a fait son voisin dans la semaine. Il est bien rare qu'un joueur n'assiste pas à l'entraînement dirigé par Bernard Diagon, encore moins à un match. Nous avons formé 2 équipes sous la responsabilité de Hubert Le Bouard et Gilbert Le Cadet. Cela permet aux jeunes de jouer plus longtemps et progresser.



–13 ans A

L'équipe A a fait un parcours sans faute, elle termine première du groupe et évoluera au niveau au dessus dans la 2ème partie du championnat. Dans cette équipe 5 joueurs ont été retenus lors de la détection des 13 ans du Morbihan.

L'équipe B a démarré en championnat sans préparation. Elle a eu du mal à prendre ses marques. En fin de saison elle obtient des victoires, c'est une équipe qui est en voie montante.



Tous les samedis, les parents accompagnent les jeunes et les encouragent. Une bonne ambiance cela s'entretient et notre plaisir est de voir les jeunes s'épanouir.

Les responsables chaque samedi : Gilbert Le Cadet, Hubert Le Bouard, Gérard Rio, Philippe Le Mouillour, Gilbert Le Moing, Hervé Guennec et les joueurs du F.C. Kerchopine pour nous aider dans l'encadrement et le transport.

Gymnastique féminine

Les cours de gymnastique féminine ont toujours beaucoup de succès. Il reste encore quelques places pour se joindre au groupe.



La particularité des gymnastes calanaises est de pratiquer leur sport favori dans une ambiance des plus conviviales. Les séances qui se déroulent le lundi et le jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30, à la salle polyvalente, sont attendues avec beaucoup d'impatience. La vingtaine de participantes, encadrée par un professeur diplômé d'Etat pratique des échauffements dynamiques, des assouplissements, de la musculation et bien d'autre chose. Il reste de la place pour les personnes désireuses de garder "les formes". Il est d'ailleurs possible de participer à une séance de découverte.

Pour tout renseignement, tél. 02.97.33.31.23.

A.S. Calan



A.S. Calan A

L'AS CALAN, en général, se porte bien. Les effectifs sont stables. Les résultats "en dents de scie" pour les seniors.

L'AS CALAN :

- *3 équipes seniors, 56 licenciés.*
- *1 équipe de 15 ans en entente avec la Garde du Voeu d'Hennebont.*
- *2 équipes de 13 ans en entente avec le F.C Kerchopine.*
- *1 équipe de benjamins.*
- *1 équipe de débutants.*



A.S. Calan B



Benjamins

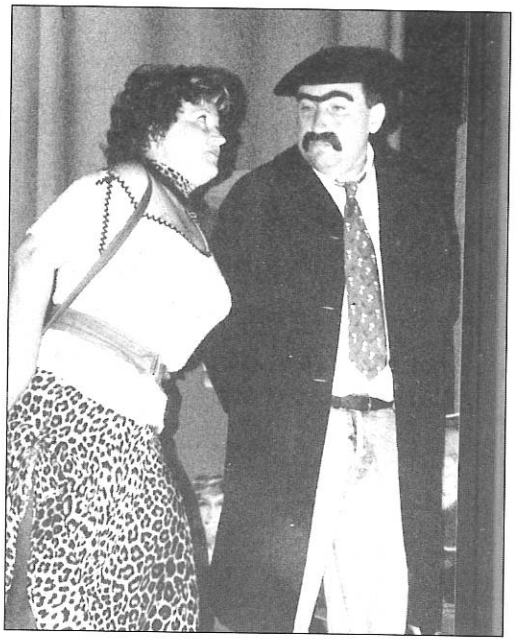


Les femmes du club

Aristoscène - Théâtre 2001/2002

Janine : –" Non, mais c'est ce cher Navarin !
Un ancien client ! Tu m'resitues ?
La Janine ! celle à qui tu faisais des papouilles…"
Navarin : –"Ça suffit La Janine, m'oblige pas à réciter ton casier judiciaire !"

Extrait de "Comme un chignon dans la soupe !".



J'apprends avec une grande tristesse, mais de source sûre, que de nombreux Calanais n'ont pas encore vu la pièce, alors qu'à Larmor, Lorient, au Faouët même, on ne parle que de cela ! Pour ne pas demeurer plus longtemps dans l'ignorance rendez-vous en Avril, à Calan – le samedi 6 – eh… oui, on continue.

La Présidente, Josiane Fouchard.



Assemblée Générale du 14 Décembre 2001

Bureau renouvelé :

Présidente : Josiane Fouchard

Vice-Présidente : Maryse Lassalle

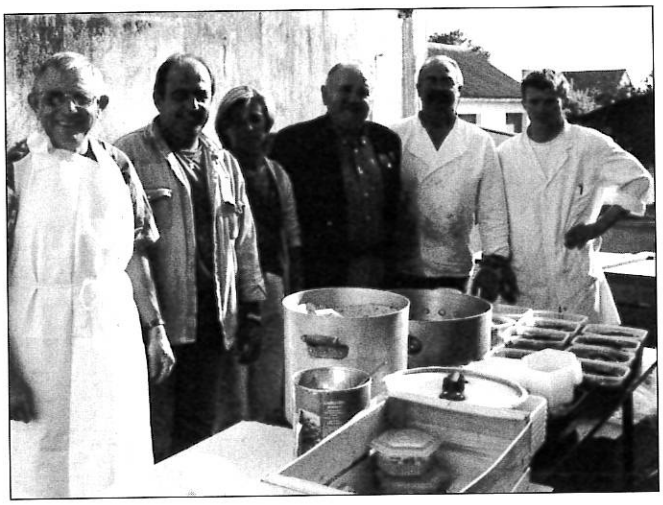
Trésorière : Joëlle Léost

Trésorière adjointe : Françoise Fouchard

Secrétaire : Nathalie Guégano

Société Communale de Chasse

L'ensemble des chasseurs, le bureau, les sociétaires, les invités annuels, se joignent au Président en cette fin d'année pour souhaiter à l'ensemble des Calanais leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.



L'organisation de la fête annuelle qui s'est déroulée le 9 Juin 2001 dans la joie et la bonne humeur, s'est avérée être un succès avec le traditionnel couscous du Président, qui, je pense a été apprécié par les convives dont je remercie la présence.

Pour l'année 2002, le calendrier des manifestations sera le suivant :

- *Soirée cochonnaille : 23 Mars 2002*
- *Repas aux cultivateurs : 4 mai 2002*
- *Fête annuelle : 8 juin 2002*

Chasser c'est bien sûr chercher le gibier et traquer les nuisibles : renards, ragondins 1 mois par an en période intensive, etc... c'est aussi avoir le plaisir de courir dans la nature avec nos fidèles compagnons canins.



A bientôt

Contact : René Kernen, Président, 02.97.81.08.77.



Calendrier des Fêtes

FÉVRIER

2 - LOTO de l'Amicale des Parents
10 - Galette des Rois de l'AS Calan

MARS

9 - REPAS de l'AS Calan
14 - Réunion "Jumelage Calan / St-Buryan" Espace Rencontres
23 - REPAS Société de Chasse "Cochonnailles"
24 - Cérémonie "Fin de la Guerre d'Algérie"

AVRIL

DU 11 au 14 - VOYAGE en Cornouailles
20 et 21 - Fêtes communales
27 - TOURNOI des JEUNES de l'AS Calan

MAI

8 - Commémoration de la fin de la Guerre 39/45
11 - REPAS des Chasseurs pour les cultivateurs
25 - KERMESSE de l'ECOLE du LEVANT
26 - TOURNOI de SIXTE de l'AS Calan

JUIN

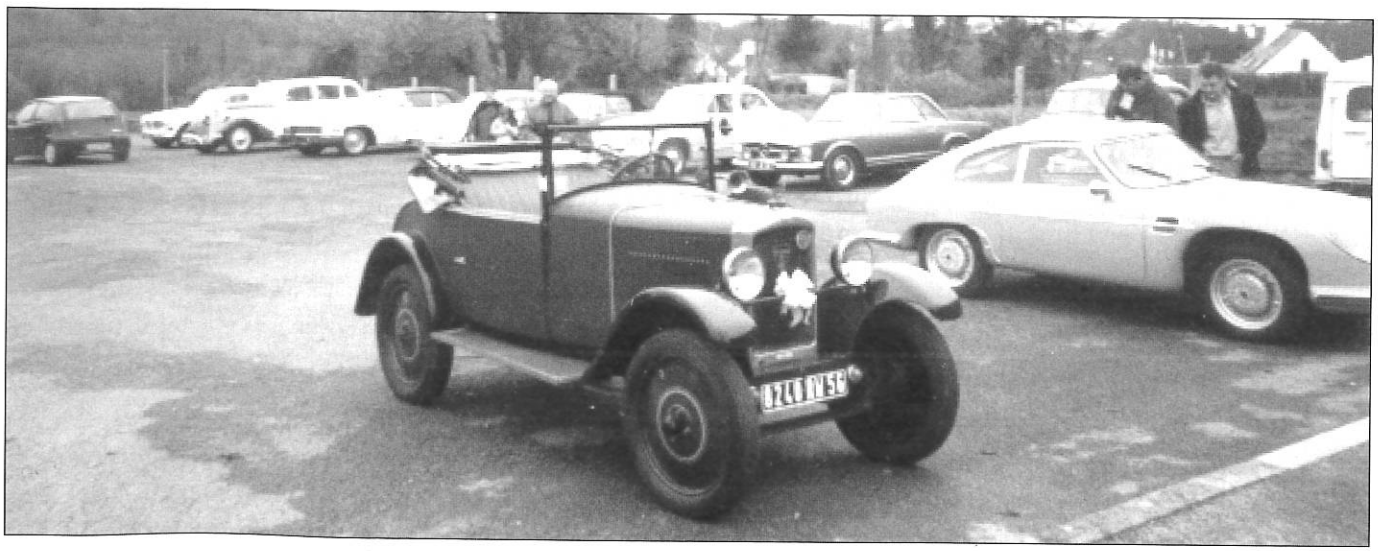
1 - "20 Ans" de l'AS Calan
8 - Fête des Chasseurs
13 - Assemblée Générale du Comité de Jumelage "Calan / Saint-Buryan"
21 - Fête de la Musique

OCTOBRE

..... - REPAS du Jumelage
26 - Ventes de Potirons par l'Amicale des Parents d'Elèves

NOVEMBRE

11 - Commémoration de la fin de la Guerre 14/18
23 - REPAS de l'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole du LEVANT



Changements à CALAN

au cours du XX^{ème} siècle

Les premières grosses constructions furent sans doute la Mairie et l'Ecole (1905-1906). Puis, ce fut la Grande Guerre, j'en ai déjà parlé.

La première ligne électrique traversa le bourg en 1923 et donc la "Capitale" en bénéficia : les villages attendirent 1953.

Les villages, qui n'avaient que des chemins creux et boueux, commencèrent à avoir des routes élargies et empierrées. Les premières furent faites vers 1935 : (mais pas tous les villages), certains gardèrent leurs chemins creux jusqu'en 1950.

Les premiers "butagaz" firent leur apparition à cette époque aussi, ce qui facilita le travail des ménagères.

Puis, ce fut l'électricité en 1953 et tout le progrès qu'elle a engendré. Il manquait encore l'eau au robinet : au bourg, on installa une pompe dans le puits jouxtant la mairie et les habitants eurent l'eau sur l'évier, quand le puits n'était pas tari !

Peu à peu on commença à installer des pompes dans les fontaines et les usagers creusèrent des canalisations ; dans mon village, dont le puits tarissait souvent de mai à décembre, nous n'avions que la ressource d'aller à la fontaine du village avec deux seaux ; pour les bêtes, c'était au ruisseau avec charrettes et tonneaux. Les installations furent enfin terminées et c'est en janvier 1962 que l'eau coula au robinet : quel soulagement ! Mais l'eau de l'Ozone ne fut installée qu'en 1970 au bourg puis, peu à peu, dans toute la commune.

Le téléphone sera installé en 1975 dans les villages.

Puis, on vit les appareils ménagers : lave-linge, frigidaires, et tout le reste... Les jeunes d'aujourd'hui ont du mal à penser qu'on ait pu vivre sans le confort actuel, pourtant tout cela est récent !

A la campagne, tout s'améliora : les routes et les cours de ferme furent goudronnées, beaucoup d'agriculteurs agrandirent leurs fermes : toutes les petites fermes non rentables disparurent ; les plus grandes améliorent leur matériel : tracteurs, trayeuses, etc...

Grâce aux emprunts, beaucoup construisent des maisons plus confortables.

Le bourg, lui aussi, s'agrandit grâce à quelques propriétaires qui vendirent du

terrain constructible et Calan, qui était une commune rurale, est actuellement semi-urbaine, la population a presque doublé : elle compte actuellement 750 habitants contre 400 il n'y a pas très longtemps.

Les fermes et les fermiers diminuèrent : quand j'étais enfant, elles dépassaient 80, actuellement on en compte 6 ou 7. Malgré tout, toutes les terres sont labourées, avec du gros matériel. Un homme remplace au moins dix au début du siècle. Physiquement, actuellement, c'est moins dur, mais aussi plus stressant et on ne connaît plus les gros chantiers : foin, moisson, battage ; l'entraide entre voisins n'a plus lieu d'être, donc moins de convivialité.

Dans les années 1980, le bourg connut de grosses transformations, en commençant par l'Eglise : toiture, intérieur, suppression de la sacristie, pose d'un vitrail dans le chœur ; maintenant, c'est une des plus belles églises romanes de toute la contrée. La construction de la nouvelle école et l'aménagement du centre-bourg furent aussi deux gros chantiers.

Changements à CALAN

au cours du XX^{ème} siècle

Un autre événement, non prévu celui-là, fut l'ouragan du 16 octobre 1987 qui balaya tout sur son passage : tout volait en éclats, volets, tôles, arbres déracinés, électricité coupée, pas de téléphone, routes barrées par les arbres, pas de journaux ; le mur du cimetière s'effondra. Les arbres qui entouraient le cimetière furent déracinés et tombèrent sur les tombes. Les pompiers, aidés par de nombreux bénévoles, travaillaient sans interruption pour dégager les routes. Les bénévoles, encore eux, passaient de ferme en ferme avec des groupes électrogènes pour la traite des vaches.

Il y eut au moins un événement heureux : une maman, qui se rendait à la maternité d'Hennebont, ne put aller plus loin que le lieu-dit "Er Lann" (sur la route de Lanvaudan) où elle accoucha d'un petit garçon et... chez un infirmier.

Voilà en gros ce que j'ai retenu de ce trois-quarts de siècle : d'autres personnes ont sans doute d'autres souvenirs...

P.S. *- J'ajoute, qu'au moment de leur départ, les Américains vidèrent un camion de munitions dans un fossé : grenades, bombes incendiaires, balles. Tous les gamins du coin s'amusaient à faire éclater les grenades. L'un d'eux, qui avait mis du phosphore dans sa poche, fut sauvé par un de ses camarades qui le déshabilla : il fut grièvement brûlé aux mains, aux jambes et au bas-ventre.*

Souvenirs, souvenirs !!



Les courses de Calan.



Le Comité des Fêtes 1952 ?

E KELAN A GALON

Imp. du Scorff, Guémené-Plouay 02.97.33.34.89